



Projet de territoire

2021
2030

La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agгло.fr



BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FÆIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÆUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC



Le port du Légué est l'un des lieux stratégiques pour le développement économique du territoire qui regroupe de nombreuses activités autour du fret, de la plaisance, du commerce, de l'innovation, des services, des loisirs...



Saint-Brieuc Armor Agglomération


156 000
habitants


32
communes

Saint-Brieuc Armor Agglomération est née au 1^{er} janvier 2017 du regroupement des intercommunalités de Centre Armor Puissance 4, Quintin, Saint-Brieuc, Sud Goëlo et de la commune de Saint-Carreuc.



LE MOT DU PRÉSIDENT

« *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* »

Mesdames, Messieurs,

La période que nous traversons est extraordinaire à plus d'un titre. D'abord parce qu'une crise sanitaire exceptionnelle s'est progressivement et cruellement transformée en crise économique et sociale.

Cette triple crise a également mis en lumière le besoin criant d'anticiper les enjeux environnementaux à venir, pour ne pas avoir à les subir.

La pandémie liée à la COVID-19 nous a toutes et tous bouleversés personnellement.

Dans notre relation à l'autre bien sûr, mais également notamment dans notre exercice des solidarités territoriales et intergénérationnelles.

A celles et ceux qui ont permis qu'un haut niveau de services soit assuré sur l'Agglomération ; à toutes celles et ceux qui par leur dévouement quotidien sont venus en aide aux plus fragiles, aux oubliés et aux « non essentiels » ; à toutes celles et ceux qui se sont battus et continuent de se réinventer pour faire vivre notre Agglomération, ses services ; à toutes celles et ceux qui ce faisant, nous donnent l'opportunité d'une vie la plus normale possible, je renouvelle mes remerciements les plus chaleureux.

Alors que nous devons nécessairement adapter l'action intercommunale, cette crise peut et doit constituer une opportunité nouvelle.

Notre responsabilité collective est de nous interroger sur vos attentes, sur notre façon d'y répondre, sur les fonctions et services essentiels à une vie harmonieuse et bienveillante. Je souhaite que nous nous projetions avec confiance et détermination dans les années à venir.

Nous n'y parviendrons pas seuls. Je reprends ainsi volontiers à mon compte ce proverbe africain qui dit que « *seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

Les défis que nous devons aujourd'hui affronter nécessiteront en effet que nous nous mobilisions toutes et tous, à hauteur de nos moyens. Nous devons collectivement générer ce second souffle que notre tissu socio-économique local attend désespérément mais légitimement.

Les priorités, chacun d'entre nous les connaît : **mobilisation générale pour la transition écologique, un emploi non délocalisable** et une économie locale au service de notre territoire et au cœur de chacune de nos politiques publiques, davantage **de proximité et de participation des communes** et de leurs habitants, une

ambitieuse politique pour l'attractivité de nos territoires et pour les solidarités.

Après une première phase défensive de réponses coordonnées aux urgences, s'ouvre désormais une période d'agilité et de pragmatisme.

Le contexte budgétaire et financier du moment nous invite à une double vigilance.

D'abord, des choix courageux seront opérés pour permettre à notre Agglomération de se doter, à long terme, d'une politique d'investissements à la hauteur de nos ambitions et des enjeux.

Ensuite, nous serons attentifs aux opportunités offertes par les différents plans de relance ou de soutien départementaux, régionaux, nationaux ou européens.

Je l'ai dit et répété, l'Agglomération doit prendre toute sa place sur l'échiquier politique. Je souhaite que nous soyons en mesure de faire valoir les intérêts singuliers de notre bassin de vie, situé au cœur de la Bretagne, entre les métropoles rennaise et brestoise, entre littoral et ruralité, et autour d'un maillage de polarités, assuré par nos villes petites et moyennes.

Il en va, ni plus ni moins, de notre capacité à concrétiser les préférences collectives exprimées par chacune et chacun d'entre nous.

C'est dans cet état d'esprit constructif, de responsabilité et en ayant à cœur de travailler à l'intérêt général, qu'avec le Conseil de Développement, l'ensemble des Vice-présidents, conseillers délégués, missionnés et communautaires, les Maires et conseillers municipaux, agents de l'Agglo et de nos 32 communes que nous vous présentons ce projet de territoire. **Il est co-construit avec des femmes et des hommes de toutes sensibilités, de tous horizons et de tous les milieux qui œuvrent au dynamisme de notre Agglomération.** J'y attache une grande importance et les remercie de leur investissement, dans des délais parfois contraints.

Je formule le vœu que ce projet de territoire contribue à répondre aux enjeux de la période, autant qu'à toutes celles et ceux qui, à juste titre, attendent des pouvoirs publics qu'ils participent à fixer le nouvel horizon qui sera le nôtre dans les années à venir.

Ronan Kerdraon
Maire de Plérin-sur-mer
Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

« An-unan ec’h eer buan, asambles ec’h eer pelloc’h »

Itronezed, Aotronez,

Emaomp o vevañ ur mare dreistordinal e meur a geñver. Da gentañ abalamour m’eo deuet ar gwall blegenn digustum a-fet yec’hed da vezañ ur gwall blegenn war an tachennoù ekonomikel ha sokial, tamm-ha-ha-tamm hag en ur mod kriz.

Gant ar blegenn dripl-se zo bet lakaet war wel zo ezhomm bras da dalañ en a-raok ouzh an diaezamantoù a zeuy evit an endro, kuit da c’houzañv anezhe.

Tout omp bet strafuilhet gant pandemiezh ar C’HOVID-19 en hon buhez personel.

En hon darempredoù gant an dud all, evel-just, hag ivez evit delc’hen gant ar genskoazell etre ar c’humunioù hag etre ar rummadoù tud.

D’ar re o deus graet e doare ma vez kinniget ul live servijoù uhel en Tolpad-kêrioù ; d’an holl re o deus kemeret poan bemdez evit sikour an dud vreskañ, an dud ankouaet, an dud « n’int ket pouezus » ; d’an holl re o deus roet bec’h, hag a zalc’h da glask diskoulmoù, evit lakaat hon Tolpad-kêrioù hag e servijoù da vevañ ; d’an holl re a ra d’hon buhez bezañ diwar se ar reishañ ma c’hall, ec’h adlavarant trugarez a greiz kalon.

Pa’c’h eo ret dimp lakaat oberoù an etrekumuniezh da vont diouzh ar mareoù diaes-mañ, e c’hall hag e rank ar gwall blegenn bezañ an digarez d’ober traoù nevez.

E-mesk hon c’hargoù a-stroll e rankomp en em soñjal war ar pezh emac’h o c’hortoz, war hon mod da respont da gement-se, war ar c’hargoù hag ar servijoù eo ret kaout evit ur vuhez kempouez ha madelezh. C’hoant am eus e soñjfemp er bloavezhioù a zeu gant fiziañs ha bolontez.

Ne zeufomp ket a-benn d’ober kement-se hon-unan. Neuze ec’h adkemerfen a-walc’h ar c’hrennlavar-mañ eus Afrika : « An-unan ec’h eer buan, asambles ec’h eer pelloc’h ».

Rak evit talañ ouzh an dalc’hoù a zo dirazomp hiziv an deiz e vo ret dimp-holl reiñ bec’h, ar muiañ ma c’hallimp. Asambles e rankimp reiñ an eil lañs emañ ar bed ekonomikel ac’hann o c’hortoz en aner, gant gwir abeg avat.

Pep hini ac’hanomp a oar ar pezh a zo d’ober kentañ-wellañ : kregiñ holl e-barzh evit ar cheñchamant ekologel, lakaat e-kreiz hon folitikerezhioù publik krouiñ postoù-labour e servij ar vro ha n’hallont ket bezañ kaset da lec’h all, bezañ tostoc’h ouzh ar c’humunioù hag an dud a zo enne ha lakaat anezhe muioc’h e-barzh ar jeu, ur politikerezh youlek evit

sachañ tud ha stalioù etrezek ennomp hag evit ar genskoazell.

War-lerc’h ur c’houz kentañ ma oamp o’n em zifenn gant respontoù kenurzhiet d’ar pezh a oa d’ober war ar prim, omp krog adalek bremañ gant ur c’houz gwevn ma labourimp diouzh pep degouezh.

Dav e vo dimp bezañ div wech war evezh abalamour da stad an traoù a-fet arc’hant ha budjed.

Da gentañ, graet e vo choazoù hardizh abalamour da Sant-Brieg Arvor da c’hallout, war hiramzer, lakaat an arc’hant a zo ezhomm evit ar pezh a fell dimp ober hag e-keñver ar pezh a zo e dalc’h.

Goude-se e vimp war evezh evit kemer tro eus ar steuñvoù adlañsañ pe sikour a-berzh an Departamant, ar Rannvro, ar Stad pe Europa.

En lavaret hag adlavaret em eus, ret eo da Sant-Brieg Tolpad-kêrioù kavout e blas war dachenn ar politikerezh. Mechañs e c’hallimp difenn interestoù hon c’hornad bevañ e kalon Breizh, etre ar c’hêrioù bras-bras Roazhon ha Brest, etre an arvor hag an argoad, ha diazezet war ur rouedad poloù gant hon c’hêrioù bihan hag etre.

An dalc’h aze, tra ken, ec’h eo bezañ gouest da lakaat ar pezh a fell dimp holl asambles, evel m’en deus lavaret pep hini ac’hanomp, da vont da wir.

Gant an dro-spered-se, evit sevel traoù en ur mod aketus hag evit mad an holl, emamp asambles gant ar C’huzul diorren, an holl Vesprezidanted, ar guzulierien dileuriet, kefridiet, ar guzulierien-kumuniezh, ar Maerioù hag ar guzulierien-kêr, implijidi an Tolpad-kêrioù hag an 32 gumun a zo enni, o kinnig ar raktres-mañ evit hon zakad. Savet eo bet asambles gant merc’hed ha paotred deuet eus a bep seurt tachennoù ha bedoù disheñvel, hag a bep seurt soñjoù disheñvel gante, hag a labour evit degas lañs e Sant-Brieg Arvor. Talvoudus-bras int evidon ha trugarez a lavaran dezhe evit ar bec’h roet gante, ha berr an amzer gante a-wechoù.

Hetiñ a ran ma vimp sikouret gant ar raktres-mañ evit respont d’ar pezh a zo e dalc’h er mareoù-mañ, evit mad an dud a vez, gant gwir abeg, o c’hortoz ar galloudoù publik da sikour tresañ ar bed nevez ma vimp o vevañ er bloavezhioù da zont.

Ronan Kerdraon

Maer Plerin

Prezidant Sant-Brieg Arvor Tolpad-kêrioù

LE MOT DE BILLET DU PERZIDENT

« *Tout sou, le monde vont pus vitelement, de souétië le monde vont pus lein* »

Médames, monsieûs,

La pâssée-li ét eune pâssée de 100 ans su ben des sujits. Permier a caoze q'èune monvéze berouée sanitere tournit p'tit a la fai en monvéze berouée economiqe meins etout sociale. La tripl berouée-la amontrit ben comben qe j'ons afère de savair cōuper devant les ajeûs d'entour a viendr. Sinon 'la, j'arons de les endurer e m'etent ben qe je n-n'arons ben du jeu d'o ça !

Le cour de ma de la COVID-19 nous a ben terboullé tertout.

Terboullé pour c'qe n-i a de la meniere d'étr o les aotrs meins etout pour c'qe n-i a de notr meniere de mettr a jouer les entr-partaijes. Qe 'la seraet entr les terrouérs ou ben entr les cllâsses d'âje, pour ben dire.

J'ermencie vra vraiment toutes les sienes e les siens q'il ont fèt de lou bête pour qe n-i araet tenant fôt de services de perpozès ao monde su la Vilotée de Saint-Berieu. J'ermencie etout les sienes e les siens qi se devouite tous les jous a aïder és pus fâillis, és siens ombllis e és siens « qi ne content de ren ». J'ermencie toutes les sienes e tous les siens qi lutite e qi sont core tenant a se renjiner pour fére veqhi notr Vilotée e ses ourées. E come de just ben sur, j'ermencie du fond du qheur toutes les sienes e tous les siens qi font le pus e le mieu a sour fin qe notr vie seje la pus normale possibl.

Notr sujicion qemune ét de ghetter a savair de cai qe v'êtes a y'atendr e a de se mettr en paine su la meniere qe j'ons de repondr és cherjes e és services le pus consecants pour eune viverie de façon e ben-voulante. J'e mai le dezir q'en seraet tertout a sonjer e a fére fond den les métives a viendr.

Meins dame n'ét pouint tout sou qe j'alons pouair rencontrer notr afère. E je sonje ilë den le refèt afriqhain qi dit qe « tout sou, le monde vont pus vitelement, de souétië le monde vont pus lein ».

A-don, a vûe l'ouvraije qe j'ons a mener, j'ons afère qe châqe de nous tienraet son bon bout. J'ons afère de fére d'assembl un nouviao seillon qe notr rézille socio-economique endure si tant bezain.

Les permieretès, châqe de nous les qenaet ben : decocher le gros pour le passaije ecolojique, les em-pllais pouint-hor-payizabls e eune economie de la contrée qi sert a notr terrouer e qi ét ao qheur de châqe de nos politiques foraines ; pus fôt de prés e des qemunes e lou demeurants qi ont lou mot a dire, eune politique ambitionouze pour l'amiaonivetë de nos terrouérs e pour les entr-partaijes.

Aprés eune permieere pâssée a s'entr-decombatr de cai de chomant, je pâssons a de cai de pus liant e o pus fôt de rézon admézë.

Yan, meins dame en vûe la boursée q'ét su le balant astoure-ci, j'ons d'étr eveillë ben eveillë.

D'eune amain, n-i ara des chouéz courajious de fèt. Notr Vilotée pouaet, su le long du temp, mettr des elijes den des projits q'aront de repondr a nos ambitions e és ajeûs.

D'eune aotr, je serons ben eveillës a sieudr les pllans de rechomance ou d'aïde departementaos, rejionaos, naçionaos ou ben core uropeyens.

Je le contis ben des fais : la Vilotée a de terouer son chevi su le chapitr de la politique. J'e le dezir de fére oui la vouéz de notr contrée, q'ét den le qheur de la Bertègn, entr les metropoles de Rene e de Brest, entr les ebords de mè e la campagne o, alentour, eune rézille de rassembles qe sont nos viles p'tites e meyenenes.

En constibi c'ét pàs-meins de pouair mener diq'ao bout des chouéz qemuns qe j'ons d'abuter.

Ét o eune esprit batissou e de repondabletë e ayant ao runje de tarvâiller en etrârie o le Conseil de Perchomance, tous les sour-perzidents, consaillërs encherjës e qhemunaoteres, les méres e consaillërs municipaos, ajissants de la Vilotée e de nos 32 qemunes qe je vous perzentons le projit de terrouer-la. Il a tÛe écrit en etrârie d'o les sienes e les siens qi font de cai pour qe notr Vilotée seje fezante ben fezante, chaot pàs lous coulours politiques ou d'aotrs. Ela me mene hardi e je les ermercie vra vraiment d'avair crochè deden, ben des fais den eune pâssée de temp ben courtaode.

M'etent ben qe le projit de terrouer-la aïdera a repondr és ajeûs d'astoure, aotant come és sienes e és siens, e il ont ben rézon, q'esperent qe les pouvairs publicis aïdent a chanjer la cherrue de seillon pour les temps a viendr.

Ronan Kerdraon
Mère de Pillerin

Perzident de Saint-Berieu Armor Vilotée



LE REGARD DU PRÉSIDENT DE L'AMF DES CÔTES D'ARMOR

« Nous sommes à un moment où des choix forts doivent être portés. »

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Merci au Président Ronan Kerdraon de donner l'opportunité aux Maires de s'exprimer et surtout de co-construire le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

D'abord, parce qu'un projet de territoire, dans le contexte sanitaire unique doit être conçu comme un projet qui unit ; points de vue, priorités et préférences collectives. C'est particulièrement vrai, alors qu'il y a une part importante de nouveaux élus. C'est dans cet esprit que cette réactualisation du projet de territoire a été conçue, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

La mise à contribution de tous les conseils municipaux de l'agglomération, ainsi que l'organisation d'une plénière des conseillers municipaux, illustrent en effet la réelle volonté de co-construire. Cela témoigne en outre du souci de tenir compte de la souveraineté de chaque municipalité. C'est symbolique et historique sur le territoire à cette échelle. Les élus municipaux sont en première ligne dans la gestion de cette crise. La place centrale accordée à la Conférence des Maires dans cet exercice a permis une association régulière des Maires à chaque étape ; de la définition des priorités stratégiques à leurs déclinaisons opérationnelles, sur le terrain.

La réactualisation de ce projet de territoire intervient après des élections municipales où de nouvelles majorités politiques se sont constituées. Nous sommes à un moment où des choix forts doivent être portés. Certaines professions ou pans d'activités sont soumis à rude épreuve et la pandémie se transforme en crise économique, sociale voire démocratique importante. La place accordée à la vivacité de la démocratie municipale est essentielle pour donner confiance à l'action politique publique des élus et agents, quelles que soient leurs communes ou expertises.

En résumé, cet important travail réalisé par SBAA est un exercice mettant en valeur l'engagement municipal et revigorant sa démocratie. On ne peut que saluer cet effort et ce travail au long-cours qui permettront à la collectivité de se doter d'une feuille de route partagée à la hauteur des enjeux, des priorités et des préférences.

Loïc Raoult
Président de l'AMF 22



LE REGARD DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

« Notre espoir est que ce projet de territoire soit au service d'un bien vivre ensemble »

Bâtir un projet n'a rien d'un exercice facile. Si vous le faites à titre personnel, cela va tout seul ou presque. Un projet de territoire est d'une toute autre mouture et surtout envergure.

L'avenir est incertain et toute construction de projet soumis aux aléas de la vie. Qui aurait dit que la pandémie du covid s'abatrait sur nous !

Le projet de territoire de notre agglomération doit tenir compte des contraintes (économiques, sociales et environnementales), donner de la visibilité, construire le meilleur pour tous.

Les avis, et bien sûr les propositions, sont divers et variés (et ce n'est pas une formule) quand ils ne sont pas contradictoires.

Aussi les élus qui ont, in fine, la responsabilité du projet et en supporteront le poids entre autres électoral, s'appuie pour son élaboration sur la parole de « sachants » cabinets spécialisés qui ont une vue diagnostique et analytique de qualité, sur leurs propres ressources et leurs expériences mais ils doivent comprendre et intégrer les attentes de la population dans toutes ses composantes, en tirer le meilleur atout possible, ce qui amènera adhésion et satisfaction, progrès et mieux-vivre ensemble.

Le Conseil de développement joue ce rôle dans sa contribution au projet de territoire puisqu'il donne les lignes directrices de la société civile organisée qui, à travers ses représentants, émettent remarques, critiques et propositions. Cette contribution est donc une synthèse d'une série de travaux menés avec sérieux par les acteurs du Conseil. Sans prétendre à l'exhaustivité, la contribution met en avant les aspirations générales de la population, certaines propositions sont applicables en l'état, et rejoignent les directions déjà connues du projet, d'autres ont été énoncées au cours des travaux, enfin certaines peuvent encore être approfondies.

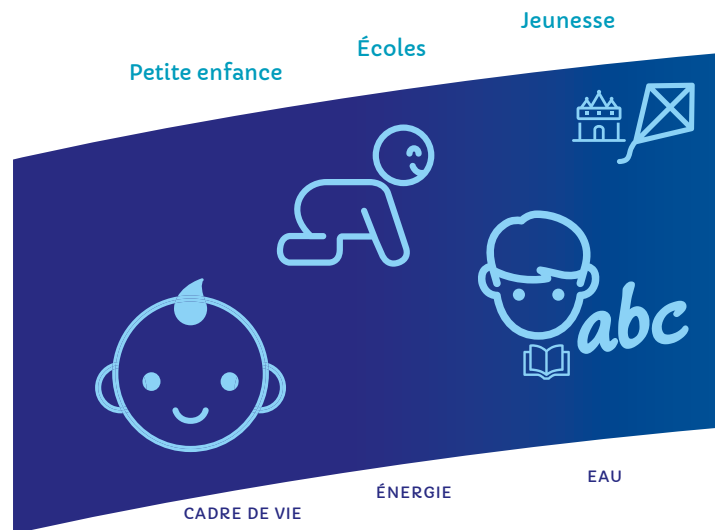
Notre espoir est que ce projet de territoire soit au service d'un bien vivre ensemble.

Jocelyne Cacciali
Co-Présidente

Céline Morin
Co-Présidente



L'élaboration du projet de territoire



Une feuille de route pour l'action communautaire

Le projet de territoire est fondé sur des constats partagés, une vision commune, des priorités d'action, au service des habitants et des générations futures

Document fondateur pour guider l'action communautaire, il a été co-construit au premier semestre 2021 dans un rythme soutenu afin de pouvoir être articulé avec le Contrat de Relance et de Transition Ecologique conclu avec l'Etat, avec le Plan Plurianuel d'Investissement ainsi que l'audit moyens/ressources réalisé au sein de l'agglomération.

Une actualisation du projet de territoire de 2018

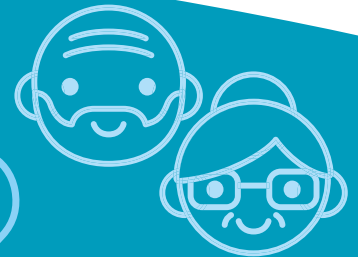
De manière générale, dans le temps court, un territoire évolue peu. **Aussi, le projet de territoire 2021 prend appui sur le projet de territoire approuvé le 5 juillet 2018** qui dans le contexte de grandes transitions avait identifié des tendances non souhaitables pour le territoire et souligné les ressources du territoire pour agir. Il est apparu nécessaire d'actualiser le projet de 2018, afin de préciser son contenu, de redéfinir ses priorités et de préciser sa déclinaison opérationnelle du fait :

- **un fort renouvellement des élus communautaires et municipaux,**
- **de la covid-19 et ses conséquences économiques et sociales,**
- **et de l'accélération des enjeux écologiques**

Le diagnostic sur lequel il repose a été construit à partir des éléments d'état des lieux partagés en 2018, enrichis de l'analyse issue du suivi des dynamiques territoriales, de la mesure des impacts de la crise sanitaire ainsi que des effets de l'ensemble des transitions qui s'opèrent pour l'agglomération.



La Technopole de Ploufragan est au carrefour de l'innovation, de la formation et de la recherche.
Atelier à l'Espace Sciences et Métiers, lieu de découverte scientifique.



DÉCHETS

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

TOURISME

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
ET CULTURELS

DÉPLACEMENTS

HABITAT

URBANISME

4 tendances à inverser

En 2018, le diagnostic était relativement dur. Il pointait les tendances lourdes, reconnues, assumées, à infléchir. En matière **d'aménagement et d'environnement**, il montrait une tendance à la désertification des centres, le manque de reconnaissance des fonctions liées au statut de pôle « préfecture », l'étalement urbain, l'artificialisation trop importante des sols ainsi que la banalisation des paysages perçus et vécus.

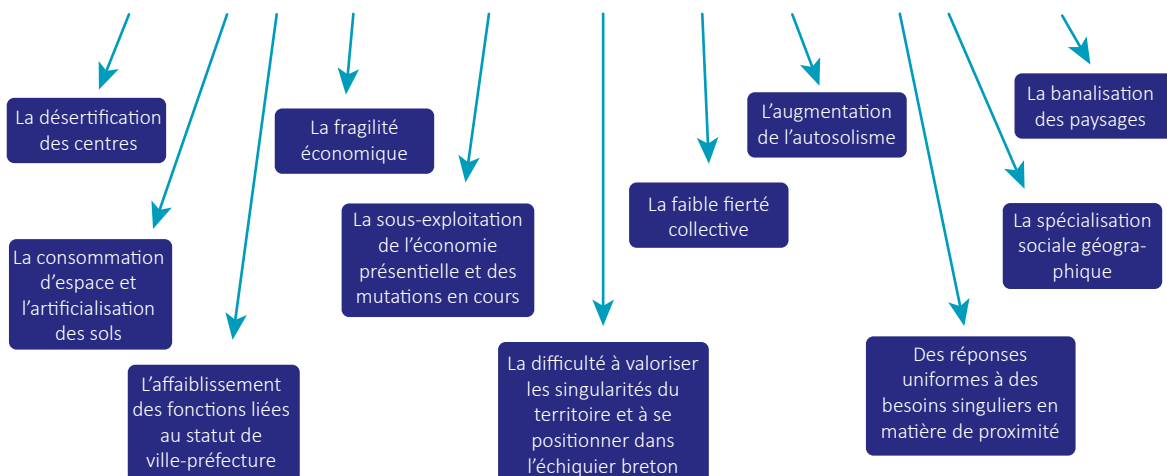
Sur les aspects de **cohésion sociale**, étaient observés en 2018 une concentration des fragilités sociales, l'augmentation des déplacements seuls en voiture, et le manque de complémentarité des différents niveaux de polarités.

Il invitait à reconnaître que **l'économie du territoire** manquait de différenciation et que l'économie maritime n'était pas particulièrement valorisée localement malgré une large façade maritime.

L'amorce d'une reprise économique juste avant la crise

Depuis ce qui a été observé en 2018, Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui apparaissait comme l'un des territoires parmi les plus touchés par la crise économique de 2008, s'était bien relevée avant la crise sanitaire. **La reprise amorcée globalement au niveau national depuis 2016 avait été particulièrement notable localement. La transition active vers les filières émergentes telles que l'économie sociale et solidaire, les industries créatives et le numérique avait participé de ce nouvel essor.**

DES TENDANCES À INVERSER



Des ressources pour agir

Malgré ces tendances lourdes, **la construction collective autour du projet avait fait émerger les atouts formidables dont dispose le territoire, ses ressources physiques, organisationnelles, humaines et ses savoir-faire pour agir.**

Par exemple, Saint-Brieuc Armor Agglomération recèle de véritables pépites architecturales et urbaines dans ses centres anciens, en particulier celui de Saint-Brieuc.

Par ailleurs, l'agglomération dispose **d'une qualité de vie et d'une accessibilité reconnues.**

D'autre part, Saint-Brieuc Armor Agglomération a l'opportunité de s'appuyer sur **une économie fortement orientée vers les services aux entreprises et aux habitants pour s'adapter aux grandes transitions qui traversent nos sociétés (digitale, écologique, sociétale) et se singulariser dans le contexte breton.**

Enfin, Saint-Brieuc Armor Agglomération est **un territoire où les inégalités entre habitants sont moins fortes qu'ailleurs.**

Ces ressources, toujours valides, détaillées ci-dessous constituent les leviers qu'il s'agit d'actionner dans le présent projet de territoire.



Des transitions majeures

L'élaboration du projet de territoire s'inscrit aussi dans **un contexte de changements majeurs qui impactent la société**. La transition démographique avec le vieillissement de la population ainsi que les nouvelles aspirations des habitants constituent de nouveaux défis pour la sphère publique, appelée **à s'adapter, à développer de nouvelles formes de services et de modes d'élaboration des politiques publiques**.

La transition numérique pose **la question de l'accessibilité, de la proximité et de la manière de rendre les services**. La transformation digitale **change le rapport de la société au temps, à l'espace, aux savoirs**, modifie le rapport entre les générations et la façon de travailler, fragilise la frontière entre vie publique et vie privée, **bouleverse certains modèles économiques**.

La dispersion des lieux de vie et la concentration des difficultés sociales **amplifient la mise en concurrence des territoires et des activités** à l'échelle mondiale comme à l'échelle locale, ce qui fragilise les services publics et questionne la place des villes moyennes en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de santé, de culture... Si le territoire dans son ensemble recense de nombreux services de proximité (notamment en matière médicale), face à la transition écologique et à la nécessité de réduire les besoins en déplacement, leur répartition à l'échelle infra-intercommunale présente des enjeux de rééquilibrage.

La grande accélération des bouleversements écologiques impose, dans la façon dont sont rendus les services, de **contribuer à la réduction de l'empreinte écologique**. Elle renforce la nécessité de choisir les partenaires en fonction de leur implication dans ce domaine. Le territoire de l'agglomération est déjà exemplaire en termes de gestion des déchets, de maîtrise de l'énergie et, bien-sûr, de mobilisation collective autour de la lutte contre les marées vertes. **La poursuite de la sensibilisation de tous aux enjeux de développement durable se révèle donc souhaitable**.

Dans le modèle économique de l'agglomération, entre terre et mer, le contexte écologique implique de s'inscrire dans **une économie plus collaborative, plus circulaire**, de fournir à l'échelle du territoire un cadre facilitant pour les échanges entre acteurs économiques producteurs et consommateurs pour les accompagner à **repenser la manière d'utiliser les ressources**. Cela apporte des opportunités en termes de **croissance « verte », d'économie de la connaissance et de management de process**.

Les évolutions institutionnelles récentes nécessitent de renforcer la conduite de l'action publique locale. L'exigence croissante de la population (ou d'une part de celle-ci) de participer aux décisions publiques doit également être prise en compte.

L'évolution de l'ensemble de ces éléments, les caractéristiques du territoire, les impacts de la crise sanitaire ainsi que l'accélération de la transition écologique, ont conduit à approfondir le diagnostic, présenté dans le détail, ci-après.



Le parc de six éoliennes implanté à Lanfains participe à la transition énergétique du territoire.





Une démarche itérative et participative

Le projet de territoire a été élaboré selon une démarche itérative et participative entre le 4 février et juillet 2021. Durant toute cette période, les élus membres du bureau communautaire se sont mobilisés afin de valider chacune des étapes avant de passer à la suivante. Ils ont, pour commencer, défini ensemble leur ambition pour le territoire puis l'ont mise en débat auprès des maires de l'agglomération.

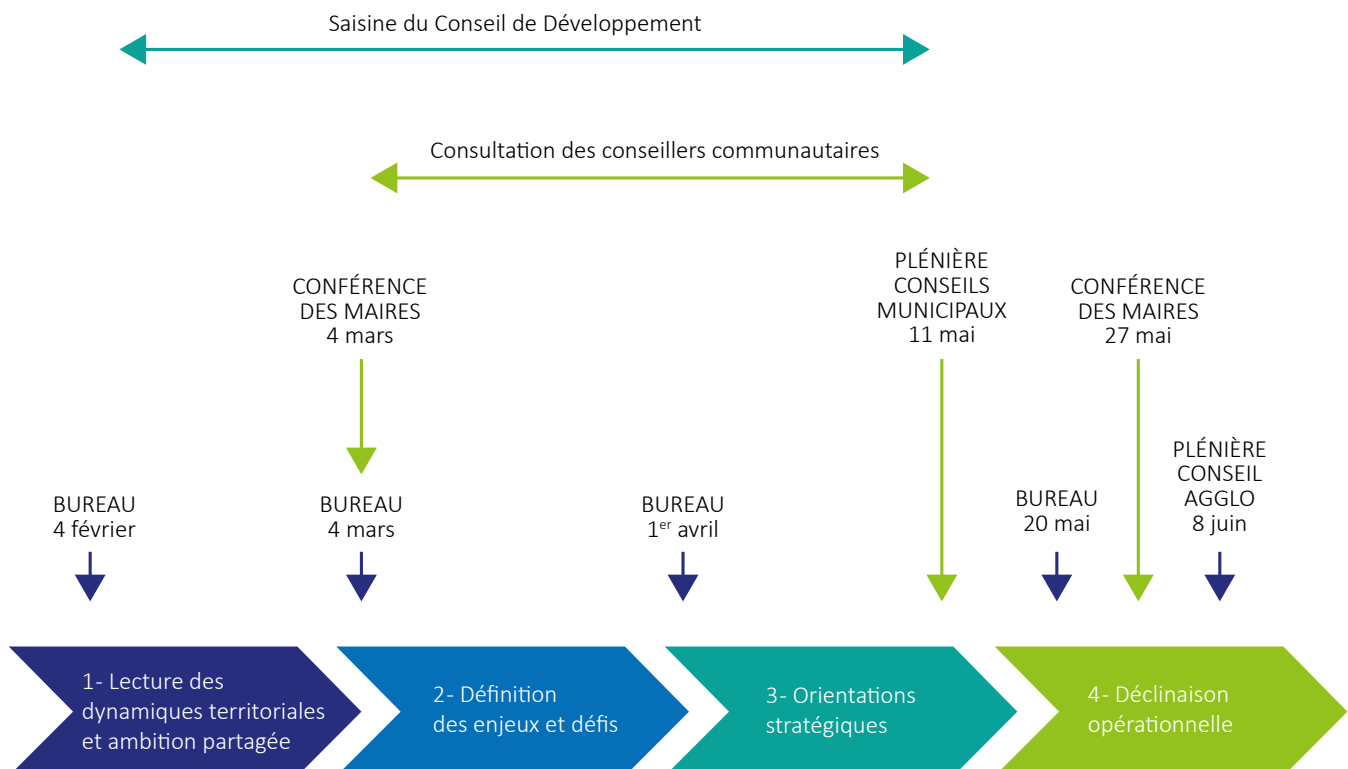
Tout au long de la démarche, **la participation de nombreux acteurs locaux** a été recherchée.

Les maires réunis à l'occasion de la conférence des maires ont eu l'occasion de réagir sur l'ambition des élus communautaires et d'enrichir de leur expertise du territoire, l'état des lieux présenté par l'ADEUPa.

Les conseillers municipaux ont été sollicités pour réagir sur les orientations et objectifs définis par le bureau. Leurs contributions ont été prises en compte et restituées à l'occasion d'une assemblée plénière.

A cette occasion, **le conseil de développement** a partagé la contribution de la société civile au projet. La volonté des élus communautaires était de se saisir des préconisations du conseil de développement.

Les services de l'agglomération et les DG des communes ont apporté leur contribution en mettant en perspective les priorités définies par les élus avec les actions en cours ou projets en construction.





Réunion de travail sur le Projet de Territoire en mai 2021 à laquelle étaient conviés les conseillers municipaux des 32 communes.

Du diagnostic à la stratégie

La première phase d'élaboration du projet a consisté à partager un diagnostic du territoire.

Chargée de l'animation de la démarche, l'ADEUPa, l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne, a initié la démarche en présentant l'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives, ouvrage qui propose quelques repères pour se situer dans un monde qui change et pour préparer l'avenir. L'équipe de l'ADEUPa qui souhaitait partager avec les nouveaux élus municipaux et communautaires, et plus largement le grand public, des clés de lecture de dynamiques à l'œuvre à l'échelle de l'Ouest breton a mis en exergue les principales questions et pistes d'action qui en résultent. Pour accompagner les élus dans leur nouveau mandat face aux défis nombreux qui se présentent à eux dans le contexte de transitions, dont le vieillissement de la population, le dérèglement climatique ou l'essor du numérique sont quelques exemples parmi les plus visibles localement.

Sur la base du diagnostic de 2018, de l'analyse des données produites pour cet ouvrage déclinées à l'échelle de l'agglomération, de la mesure des impacts de la crise sanitaire et de l'analyse des données de suivi des dynamiques territoriales, **un état des lieux a été établi par l'ADEUPa. Les membres du bureau communautaire ont enrichi ces éléments de contexte de leur expertise à l'occasion d'ateliers où ils se sont exprimés sur ce qui selon eux fait les forces, faiblesses du territoire,** ce qui

constitue des menaces mais aussi des opportunités pour le territoire. Ces mêmes éléments de contexte ont par la suite été partagés le même jour en conférence des maires.

La réalisation du diagnostic s'est poursuivie lors d'un second atelier. À cette occasion, afin de définir les enjeux, les élus communautaires réunis en groupe, se sont exprimés sur **« ce qui ne serait pas souhaitable et ce qui serait souhaitable » pour l'agglomération à l'horizon 2040**, sur ce sur quoi, en conséquence il faudrait agir. Le fruit de ce travail a donné lieu à une proposition, par l'ADEUPa, d'orientations et d'objectifs stratégiques. Ceux-ci ont été amendés, par le bureau communautaire puis par les conseillers municipaux réunis en plénière. Un nouvel atelier, de la 2e phase d'élaboration du projet de territoire, « la phase Stratégie » s'est tenu. Les élus communautaires ont pu à cette occasion échanger sur ce qui pourrait être mis en œuvre, **des priorités qui seraient réalistes et de nature à aller dans le sens des orientations.** Certaines de ces priorités à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés sont déjà inscrites dans les documents stratégiques de l'agglomération (PLUI, PCAET, etc.) ou en cours d'élaboration (stratégie économique, stratégie touristique, stratégie de communication, PCAET). Les exemples d'actions sont issus d'un travail avec les directions de l'agglomération. Ils sont présentés à titre illustratif et indicatif, ne sont ni exhaustifs, ni définitifs.



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



Vieillesse de la population et nouvelles aspirations des habitants

Ralentissement démographique

L'agglomération compte 151 937 habitants, avec trois communes de plus de 10 000 habitants : Saint-Brieuc (44 170 habitants), Plérin (14 158 habitants) et Ploufragan (11 489 habitants).

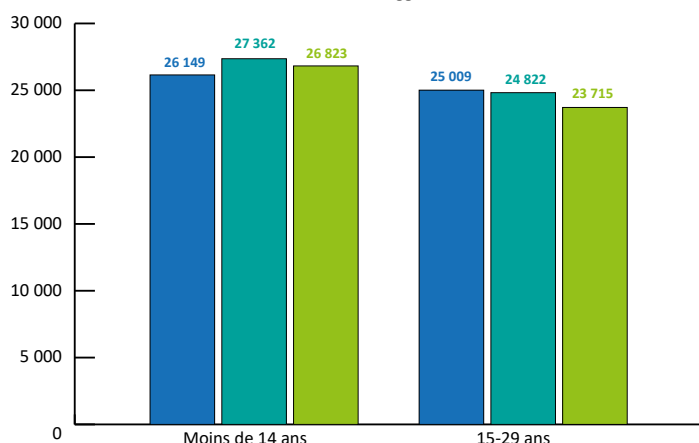
De manière générale, la population de Saint-Brieuc Armor Agglomération est en croissance. Le territoire a connu une augmentation de sa population entre 1975 et 2018 de + 23,3 % avec une première période de croissance suivant la dynamique régionale jusqu'à la fin des années 1990, puis une croissance forte entre 1999 et 2008 cependant inférieure à la dynamique régionale. S'en sont suivis un ralentissement entre 2008 et 2013 suivant la dynamique régionale et enfin un tassement démographique entre 2013 et 2018 où l'agglomération se trouve en situation de décrochage par rapport à la croissance démographique forte observée au niveau régional. L'augmentation de la population entre les deux derniers recensements est portée par un solde migratoire positif avec une diminution de la population dans les trois communes les plus peuplées sur la même période. Depuis 10 ans, le territoire perd de la population âgée de 20 à 30 ans et des familles avec 1 ou plusieurs enfants. À l'inverse, le nombre de ménages monoparentaux augmente.

Vieillesse de la population, perte de jeunes et d'actifs...

Parmi les habitants, on dénombre 26 823 enfants de moins de 14 ans (17,65 %) et 23 715 jeunes de 15-29 ans (15,60 % de la population) .

Dans ce contexte de dynamique moindre, on peut observer que la population « jeune » - les 15-29 ans - diminue alors que la population des moins de 14 ans a augmenté. Elle diminue également alors que le nombre d'étudiants a significativement augmenté ces cinq dernières années (+ 26,4 %) du fait de l'ouverture de formations de niveau « maîtrise » autour des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à l'ESPE Bretagne, ainsi que du développement de l'offre universitaire dans son ensemble. À noter également l'école des Beaux-Arts qui compte environ 30 étudiants depuis 2011. Ce sont des jeunes bacheliers qui partent ou des jeunes actifs.

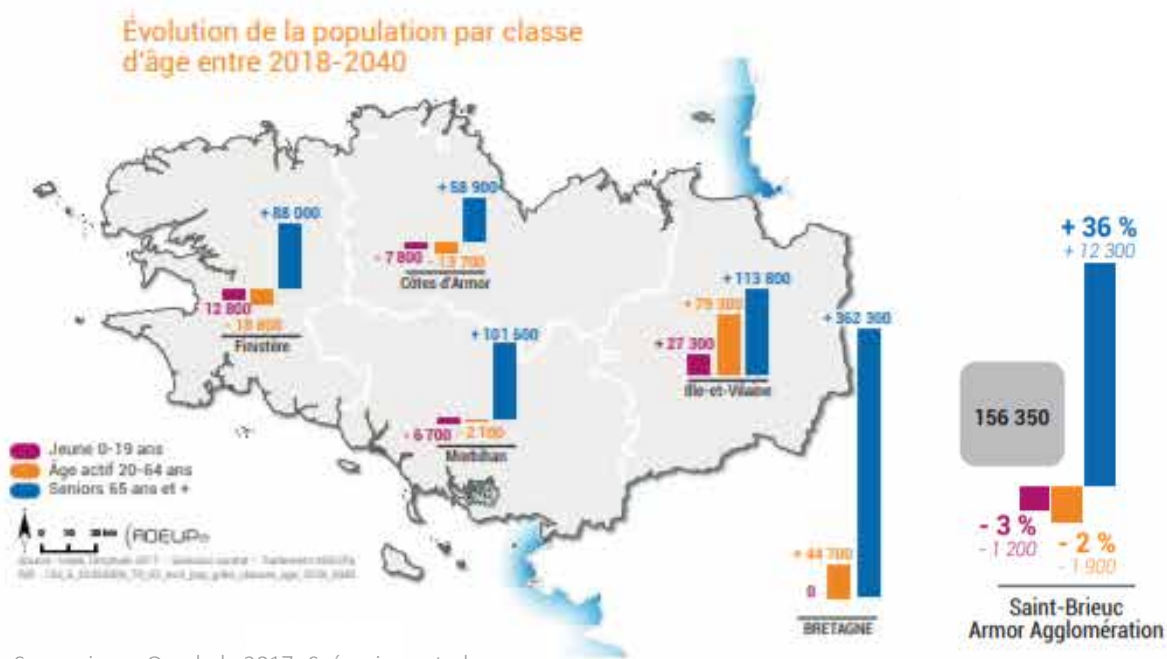
Évolution du nombre d'enfant et de jeunes
à Saint-Brieuc Armor Agglomération



Par ailleurs, dans l'agglomération l'indice de jeunesse témoigne déjà de la prédominance de la population âgée. Il est de 0,82 personne de moins de 20 ans pour une de plus de 60 ans (0,85 en Bretagne), avec des disparités importantes entre les communes de l'agglomération (0,26 à Saint-Quay-Portrieux, 1,48 à Plaine-Haute). Il est particulièrement élevé dans les communes de seconde couronne et sur la frange ouest à l'extérieur de l'agglomération. Un coût du foncier plus faible, la proximité des axes routiers (D790, D700) expliquent en partie l'installation des familles avec enfants depuis 10 ans et un rajeunissement fort selon un axe Lanvollon-Quintin. Les jeunes sont notablement sous-représentés sur le littoral.

En raison du vieillissement de la population, d'une croissance démographique portée uniquement par le solde migratoire, une dégradation du solde naturel, les projections démographiques de l'Insee indiquent que Saint-Brieuc Armor Agglomération compterait 156 350 habitants en 2040, soit 5 000 habitants de plus qu'aujourd'hui. Le territoire perdrait 1 200 jeunes de moins de 20 ans (- 3 %) et 1 900 actifs de 20 à 64 ans (- 2 %) alors qu'il devrait gagner 12 300 séniors de plus de 65 ans (+ 36 %).

La donnée la plus importante de ces projections reste le vieillissement de la population et non pas la perte du nombre de jeunes et de jeunes actifs qui mérite d'être nuancée. En effet, entre 2007 et 2017, l'agglomération a perdu 1300 jeunes, l'équivalent des projections. L'augmentation du nombre de séniors, et en particulier du nombre de plus de 85 ans, est une tendance lourde. À l'inverse, la population en âge de travailler va diminuer quels que soient les scénarios envisagés. La perte d'actifs, dans le contexte de vieillissement de la population, est préoccupante car la baisse de la population en âge de travailler va accroître les difficultés à recruter dans les structures d'aide à la personne, alors même que les tensions sont déjà fortes et que les besoins vont s'accroître. Ces difficultés seront identiques dans les secteurs peu valorisés tels que l'agriculture, le BTP, les transports, etc.





La transformation digitale

La révolution numérique modifie en profondeur le fonctionnement de nos sociétés. Bien que les collectivités n'aient pas à proprement parler de compétence numérique, la transformation digitale pose la question de l'accessibilité, de la proximité et de la manière de rendre les services. Elle change le rapport de la société au temps, à l'espace, aux savoirs, modifie le rapport entre les générations et la façon de travailler, fragilise la frontière entre vie publique et vie privée, bouleverse certains modèles économiques.

L'accompagnement à la digitalisation de la société (sites internet des entreprises), l'inclusion numérique, l'évolution des métiers du commerce et de la santé (télémédecine) ainsi que le déploiement de la fibre représentent des enjeux sur lesquels agir.

La demande de loisirs

A l'échelle d'une vie, l'individu contemporain consacre plus de temps aux loisirs qu'au travail. S'il demeure structurant, notamment dans l'organisation du temps, le travail cède du terrain à l'épanouissement individuel dans les loisirs. Face à l'avènement d'une société d'individus axée sur la consommation, il s'agit de réinventer des territoires invitant au brassage, aux rencontres et aux expérimentations afin de répondre aux enjeux de cohésion sociale et de sobriété écologique.

Dans ce contexte, la stabilité démographique, l'attractivité intergénérationnelle, le maintien d'une population active suffisante et la vitalité du territoire, avec le maintien des crèches et écoles en faveur de la vie dans les bourgs, constituent des enjeux pour l'agglomération.

Sur le littoral, dans un contexte où les jeunes accordent beaucoup d'importance à la possibilité de mieux articuler les activités professionnelles et de loisirs, le développement d'une offre récréative, un aménagement de l'espace qui favoriserait la pratique d'activités de loisirs autour de l'espace de travail représentent des pistes en faveur de l'attractivité du territoire et de la qualité de vie.

Quand le territoire est attractif et plébiscité pour sa qualité de vie, il présente un intérêt pour tous, le coût de l'immobilier peut alors flamber. L'un des enjeux consiste également à s'assurer que les logements restent accessibles pour les jeunes et les ménages à faibles revenus.

La randonnée est un atout majeur pour la qualité de vie et l'attractivité touristique





Le transport collectif, au cœur des enjeux d'attractivité des communes, d'accessibilité des services et d'écologie

La dispersion des lieux de vie et la concentration des difficultés sociales

Une dispersion des lieux de vie permise par des déplacements rapides et faciles.

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'inscrit dans une dynamique contemporaine de réduction de la taille des ménages et de déconcentration des modes de vie. L'éclatement spatial de la société par la dispersion des lieux de vie est une conséquence du système de transport et d'aménagement du territoire trouvant aujourd'hui ses limites face aux enjeux multiples de la crise écologique. En France, 30 % des émissions de CO₂ sont issues du secteur des transports et plus de la moitié (53 %) de ces émissions directement liées aux déplacements provient des voitures particulières. Les progrès des systèmes de transport permettent d'accéder plus facilement et plus rapidement à un plus grand nombre d'activités contribuant à l'épanouissement individuel. Aujourd'hui, la desserte de Saint-Brieuc en TGV permet de rallier Paris en à peine 2h13. Durant le premier confinement de mars 2020, de nombreux télétravailleurs sont (re)venus sur le territoire pour profiter d'un cadre de vie plus agréable que dans les grandes métropoles. La conjonction d'une bonne accessibilité avec la capitale, et d'un environnement agréable (mer, campagne) ont facilité l'accueil de nouvelles populations, qui se sont installées temporairement mais qui pourraient décider de pérenniser leur résidence à Saint-Brieuc. L'incidence sur le prix de l'immobilier traduit l'engouement palpable pour habiter sur un territoire accessible, présentant une offre de services de qualité et un cadre de vie remarquable. L'agglomération présente déjà une dynamique migratoire favorable chez les jeunes ménages, essentiellement originaires des Côtes d'Armor voire de Bretagne, mais pourrait accentuer

cette dynamique à une zone de chalandise plus large. L'allongement de la durée des études et l'élargissement des horizons professionnels participent notamment à un recentrage de l'individu sur ses propres aspirations. Particulièrement mobiles, les actifs de Saint-Brieuc Armor Agglomération sont parmi les moins nombreux des actifs des agglomérations bretonnes à travailler dans leur commune de résidence (seulement 30,4 % d'entre eux).

La décohabitation croissante entre les parents et leurs enfants, couplée à la progression de l'espérance de vie génère de nouveaux besoins en logements. Aussi, une certaine déconnexion entre la taille des ménages et celle des logements s'observe dans Saint-Brieuc Armor Agglomération : tandis que la plupart des ménages (75,6 %) y comptent de 1 à 2 personnes, la grande majorité des logements (68,7 %) comportent 4 pièces ou plus. Le parc de logements actuels paraît donc en partie inadapté aux yeux des ménages et des investisseurs préférant la construction de logements neufs au réaménagement de logements anciens. Ainsi, entre 2007 et 2017, alors que le nombre de logements progressait de 8 970 unités pour atteindre un total de 84 191 logements sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, le taux de vacance des logements y augmentait également pour atteindre 8,4 % du parc, dépassant désormais la moyenne bretonne (7,7 %).



Un risque de spécialisation des espaces

La construction de nouveaux logements s'effectue le plus souvent là où les terrains sont les plus faciles à bâtir, c'est-à-dire dans les espaces situés en périphérie des villes et des bourgs. Bien que gagnés par l'urbanisation via un phénomène d'étalement urbain, ces espaces agricoles et naturels deviennent le support de pavillons permettant à des individus ayant gagné en temps libre de profiter d'un cadre de vie plus verdoyant. Ainsi, le parc de logements de l'intercommunalité correspond à 70 % à des maisons ; seul celui de la commune de Saint-Brieuc est majoritairement constitué d'appartements (87 %).

L'augmentation du temps consacré aux loisirs se traduit aussi par un développement des résidences secondaires, notamment dans les espaces touristiques. Les résidences secondaires représentent ainsi 8,1 % du parc de logements sur le territoire ; ce taux est en hausse depuis 2007 mais demeure inférieur à la moyenne bretonne (13,3 %). La « secondarisation » du parc de logements est également associée à l'arrivée de nouveaux résidents issus de l'extérieur du territoire, d'une moyenne d'âge élevée et dont les moyens financiers peuvent être supérieurs à ceux des résidents locaux. La pression immobilière renforcée par ces évolutions peut s'avérer problématique pour l'accession au logement des ménages les plus modestes. Saint-Brieuc Armor Agglomération dispose de logements sociaux représentant 12,5 % du parc de logements ; ces logements sont concentrés pour l'essentiel (56,3 %) sur la commune de Saint-Brieuc.

L'installation préférentielle des ménages actifs en première couronne des villes et des bourgs contribue à la concentration des ménages les plus modestes dans les quartiers anciens dégradés, dans les quartiers majoritairement composés d'habitat social et dans des espaces éloignés des services et de l'emploi. Ces évolutions alimentent une spécialisation des espaces certes moins fonctionnelle qu'auparavant mais toujours sociale (zones commerciales, lotissements pavillonnaires, quartiers de résidences secondaires...).

Les niveaux de pauvreté les plus élevés des Côtes d'Armor concentrés dans la ville-centre

Le niveau de vie médian (21 000 €) est proche de la région (21 060 €) et de la France (21 110 €) et supérieur à celui du département (20 590 €). Le rapport interdécile (entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres) de 2,9, légèrement supérieur à celui des Côtes-d'Armor (2,82) et de la Bretagne (2,84) est nettement inférieur à celui de la France (3,42) et illustre le relativement faible niveau d'inégalités à l'échelle du territoire.

Le taux de pauvreté (11,9 %) est légèrement supérieur à la moyenne régionale (10,9 %), avec d'importants écarts entre certaines communes (Saint-Brieuc : 20 % ; Quintin : 15 % ; Plaintel : 6 %). Dans la ville-centre et au sud de l'agglomération, les revenus médians disponibles sont inférieurs à ceux observés à l'échelle départementale, régionale et nationale. Les ménages les plus pauvres résident principalement dans les pôles urbains où sont situés les parcs de logement social et les quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi que dans les pôles éloignés de l'emploi. L'agglomération compte plus de 8500 logements locatifs sociaux. 39 % de ces logements sont localisés en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

En effet, les demandeurs de logements sociaux de l'agglomération ont les revenus disponibles les plus bas des Côtes d'Armor. 20 % de la population de la ville-centre est pauvre, c'est-à-dire une personne sur cinq. Ce taux a augmenté de près de 2,5 points en 5 ans, alors qu'il est resté relativement stable dans les autres communes de l'agglomération y compris Ploufragan et Quintin où il est le plus élevé. Les quartiers de Saint-Brieuc, le plateau et l'Europe, figurent parmi les quartiers bretons où l'on observe les taux de pauvreté les plus élevés avec respectivement 44 % de la population au Plateau et 40 % à l'Europe.

Imaginer un mode de vie à long terme

L'ensemble de ces éléments interpelle les manières d'articuler les sujets liés au logement, à l'emploi, aux loisirs et à la mobilité et pose la question de ce qui est souhaitable pour le développement du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Dans le cadre de la réflexion sur le nouveau projet de territoire, les participants à la démarche ont exprimé le souhait d'imaginer les modes de vie à long terme afin de favoriser l'émergence d'une agglomération équilibrée en matière de mobilité, de mixité sociale et intergénérationnelle et d'offre de services et d'équipements.

Cette agglomération désirée pourrait compter sur un maillage territorial renforcé et sur une ville-centre forte, Saint-Brieuc, tirant l'ensemble de l'intercommunalité. Dans leurs souhaits, les participants ont souligné l'importance de pouvoir accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur tout le territoire, au-delà du littoral, mais aussi de protéger les espaces naturels et la façade maritime.

Ils veulent préparer au changement climatique, notamment en développant la rénovation thermique du bâti, et soutenir l'économie verte et les circuits courts, ce qui implique selon eux de préserver l'environnement agricole et la pêche. A ce titre, ils souhaitent aussi la définition d'une vision commune pour l'avenir du port du Légué.

Dans cette logique d'équilibre, les participants aspirent à la constitution d'un territoire solidaire en matière d'habitat et de mixité sociale, mobilisé pour lutter contre l'isolement et capable d'offrir à chacun les services et équipements dont il a besoin, qu'il s'agisse de personnes âgées ou d'étudiants.

Aussi, les participants à la démarche ont affirmé l'importance des politiques de mobilité. Ils souhaitent une offre de mobilité mixée évoluant vers les mobilités douces et communes (auto-partage, bus, transport ferroviaire) tout en restant vigilants sur certains sujets comme l'affectation des pistes cyclables aux usages touristiques, plutôt qu'aux seuls déplacements domicile-travail, ou comme le financement de projets structurants, telles la déviation sud de l'agglomération et la réactivation de la liaison Nord-Sud à partir de la voie ferrée.

Confrontant aux problématiques de Saint-Brieuc Armor Agglomération leurs souhaits pour le territoire, les participants à l'élaboration du nouveau projet de territoire ont identifié un certain nombre d'enjeux. Les premiers d'entre eux visent à **garantir la cohésion sociale dans un contexte d'évolution forte des modes de vie** : une offre de logements sociaux diffuse, la lutte contre l'isolement social, l'inclusion numérique associée au déploiement de la fibre optique, l'évolution numérique des services (commerces, santé)...



La criée
de Saint-Quay-Portrieuc

S'agissant plus particulièrement des **enjeux spatiaux**, les participants ont mis en avant les thèmes suivants : l'équilibre entre la ville-centre et l'ensemble du territoire, le maillage du service public (transport, accès aux soins, « sport-nature », culture, services à la parentalité, etc.), la convivialité dans les centralités, l'innovation dans l'aménagement et le positionnement de l'agglomération située entre deux métropoles.

Faisant le lien entre **l'aménagement du territoire et le développement économique**, ils ont également souligné les enjeux associés à l'émergence d'une économie verte et à l'accompagnement de certaines filières structurantes pour l'avenir de Saint-Brieuc Armor Agglomération comme l'agriculture et le bâtiment (formation, innovation).

Les participants ont aussi fortement insisté sur les **enjeux écologiques** tels que la préparation et l'accompagnement au changement climatique et des modes de vie, la rénovation du bâti et de l'habitat dans le cadre plus large de la transition énergétique, la préservation des atouts naturels notamment par le ralentissement de l'artificialisation des terres et l'anticipation de l'érosion du littoral, le soutien à la dépollution des friches, la diversification des offres de mobilité et la nécessité d'optimisation des déplacements.



La chaufferie bois de Brezillet



L'agriculture est l'une des filières structurantes de l'économie locale

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un modèle économique entre terre et mer

Une économie tournée vers des besoins présents

Le tissu de l'emploi local est marqué par le poids de **l'économie dite « présente »**, c'est-à-dire l'économie portée par la consommation des habitants et touristes sur un territoire (en l'occurrence les Côtes d'Armor lié à la fonction de centralité de préfecture). Ainsi, les 5 principaux postes pourvoyeurs d'emplois, qui regroupent 51% de l'emploi total de l'agglomération, sont liés au commerce (9733 emplois), à l'administration publique (8 048 emplois), aux activités pour la santé humaine (5 645 emplois), à l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement (5 583 emplois) et la construction (4 801 emplois) sur un total de 66 000 emplois dans l'Agglomération. Une majorité des emplois de l'agglomération est occupée par des habitants de l'agglomération (49 000 sur les 66 000 emplois locaux), ce qui fait de SBAA un territoire très peu dépendant économiquement. C'est aussi le signe d'une forme de cohérence entre le territoire administratif et le bassin de vie et de travail qui l'entoure. Cependant, les échanges avec les territoires voisins pour l'emploi sont importants et s'accroissent ces dernières années. Ainsi, 9000 habitants vont travailler en dehors du territoire, et 17 000 personnes font le chemin inverse.

De manière générale, le territoire ne se démarque pas dans les principales filières traditionnelles bretonnes telles que l'agri-agro ou l'économie mari-

time, rendant l'identité du territoire plus difficile à construire. Toutefois, Saint-Brieuc s'inscrit de manière sous-jacente dans les filières d'avenir (numérique, industries culturelles et créatives, économie circulaire, économie sociale et solidaire), à la croisée des chemins des principaux secteurs d'activités bretons.

Le territoire n'est pas particulièrement identifié par ses activités productives. **Le tissu industriel local** a été, au contraire, particulièrement affecté par la crise économique de 2008. L'agglomération a perdu près de 2 000 emplois dans ce secteur en dix ans, soit une baisse de 23 % (8 396 en 2007 contre 6 142 en 2017). La plupart des centres de décision des entreprises industrielles sont extérieurs au territoire, ce qui a pu accentuer la fragilité du tissu briochin. Malgré tout, le territoire bénéficie d'une industrie variée : dans l'agroalimentaire (Jean Stalaven, LDC, Ovoteam, Biscuiterie Carrée, ...) ; l'aéronautique (Blanc Aéro Technologies) ; métallurgie (SMB) ; activités de pincelier (Raphaël) ; etc. L'écosystème local est aussi fortement spécialisée dans le champ de la santé humaine et animale, articulée autour du Zoopôle et d'acteurs industriels tels que Néolait.

La création d'une usine de masques, quelques années après la fermeture de l'unité de production de Plaintel, sur les vestiges de l'ancienne usine de Chaffoteaux à Ploufragan, traduit le potentiel de réindustrialisation du territoire.



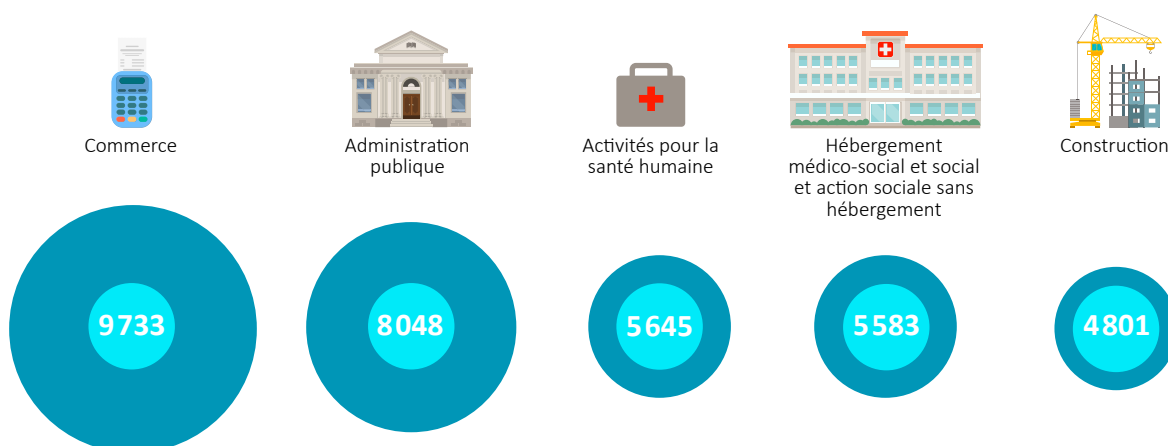
Malgré la présence d'acteurs majeurs en local, dans les domaines avicoles et laitiers, le territoire ne présente pas une forte spécialisation **dans les filières agri-agro**. L'agglomération regroupe 5 166 emplois dont 2 466 dans l'agriculture et 2 700 dans l'agro-alimentaire. C'est seulement 7,8 % de l'emploi total, contre 12,6 % en Bretagne, et loin des voisins limitrophes, Lamballe (33,4 %) et Loudéac (38,5 %). Le territoire n'échappe pourtant pas aux enjeux du renouvellement des modèles agricoles, notamment de l'élevage, plus énergivore. Les nouvelles aspirations sociétales pour du consommer mieux et plus local bousculent aussi les modèles de production. Sur le territoire, il y a d'ores et déjà 9 % des exploitations en agrobiologie (bio ou conversion en cours) et 12 % qui commercialisent leurs produits en circuit-court.

Dans **le domaine maritime**, Saint-Brieuc apparaît aussi comme acteur secondaire dans l'échiquier breton. L'agglomération recense 481 emplois en 2019 dans cette filière, constituant toujours moins d'1 % de l'emploi local. C'est une hausse de 11 % par rapport à 2016, mais qui ne représente qu'une cinquantaine d'emplois. Le principal secteur bénéficiaire est le nautisme, qui s'est développé autour des acteurs déjà présents auparavant. Le territoire peut toutefois s'appuyer sur des produits de la mer reconnus et qui participent de l'identité du territoire. Tout d'abord la coquille Saint-Jacques, principal produit pêché en Baie de Saint-Brieuc, premier gisement français pendant de longues années. Ce coquillage bénéficie d'ailleurs d'une indication géographique protégée. La baie présente aussi

un savoir-faire dans les activités mytilicoles. Le parc à moules au bouchot d'Hillion bénéficie quant à lui d'un label rouge. Afin de mieux valoriser ces ressources naturelles localement, le projet d'une plateforme de transformation des produits de la mer pourrait voir le jour afin de conserver la valeur ajoutée en local. Enfin, le projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc pourrait positionner le territoire, à la fois sur l'économie maritime ainsi que les transitions énergétiques, par un renforcement du mix énergétique.

Moins identifiable dans les secteurs traditionnels, l'agglomération briochine s'inscrit dans **les filières d'avenir**. L'économie sociale et solidaire figure d'ores et déjà comme un poids fort de l'emploi local (environ 18 %). L'action sociale constitue une des facettes de cette économie, avec la présence de nombreuses structures d'accueil pour les personnes handicapés (jeunes et adultes) ainsi que pour les seniors. Elle rassemble 25 % de l'emploi de l'ESS en local contre 11,3 % en Bretagne. L'enseignement tout au long de la vie figure aussi comme une particularité sur le territoire. Enfin, les activités financières sont aussi représentées, de par la présence du Crédit agricole principalement. L'emploi de l'ESS a augmenté de 3 % entre 2011 et 2016, et offre un vrai relais de croissance à l'économie locale. Ces activités répondent à des besoins non-couverts par les modèles traditionnels, et affichent des valeurs de coopération entre les acteurs qui les enracinent dans le territoire. Elle offre également des passerelles vers le modèle circulaire dont s'est emparé le territoire.

LES CINQ PREMIERS SECTEURS EN NOMBRE D'EMPLOI À SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION



L'économie circulaire est encore peu appréhendée par les acteurs économiques. En Bretagne, moins de 2 % des emplois privés participent à des activités de réemploi, de réparation ou de traitement des déchets malgré les nombreux débouchés. Saint-Brieuc Armor Agglomération s'inscrit dans la moyenne régionale. Toutefois, l'intercommunalité, en partenariat avec les acteurs publics et privés, locaux et régionaux, a développé de nombreux projets à commencer par la réalisation d'un annuaire des solutions d'allongement de la durée de vie des produits pour sensibiliser la population à un moindre dépôt en déchetterie. Ce projet s'est accompagné d'une campagne de communication innovante. Plus encore, la zone industrielle des Châtelets s'est lancée dans une démarche d'écologie industrielle avec une vingtaine d'acteurs. Le projet de déchèterie du futur, qui devrait émerger à Trégueux, devrait approfondir les efforts engagés en la matière. Enfin, les réflexions autour du projet alimentaire du territoire et la présence du Bâtipôle positionnent le territoire sur les secteurs de l'alimentation et de la construction, qui présentent de forts enjeux d'économie circulaire.

À la croisée de tous les secteurs, **le numérique** prend une place de plus en plus importante. Cette transition s'opère sur le territoire, en témoigne la récente obtention du label communauté French Tech par la Saint-Brieuc Bay. La communauté regroupe 77 startups d'univers très différents (foodtech, medtech, ecotech). Certaines startups se développent particulièrement bien, comme Target First qui a déjà levé plus de 2 millions d'euros et qui prépare un troisième tour de table pour enrichir ses solutions de chat en ligne.

La crise de la Covid-19 a chamboulé la vision moderne de l'économie, par la crise qu'elle a suscitée dans certains secteurs, et de par l'accélération des transitions qu'elle a imposée. La Bretagne a été moins affectée sanitaire et économiquement par la Covid-19, et plus encore dans les Côtes d'Armor.

Au regard des éléments caractéristiques de l'économie du territoire,

- Le positionnement d'excellence dans le domaine de la santé, humaine et animale,
- L'innovation,
- L'accompagnement de la transformation de l'agriculture,
- L'accompagnement de toute la filière du bâtiment en formation et en innovation,
- L'accompagnement en particulier du numérique, de l'aide à la personne, du service public et de la Recherche et développement,
- Une offre d'enseignement supérieur et de recherche diversifiée,
- Le développement d'une économie verte,

ont été identifiés comme les principaux enjeux économiques sur lesquels agir.



M3 Sanitrade a implanté une usine de masques à Ploufragan sur le site Genesis. Un exemple de relocalisation de la production nationale et du développement de l'emploi local.

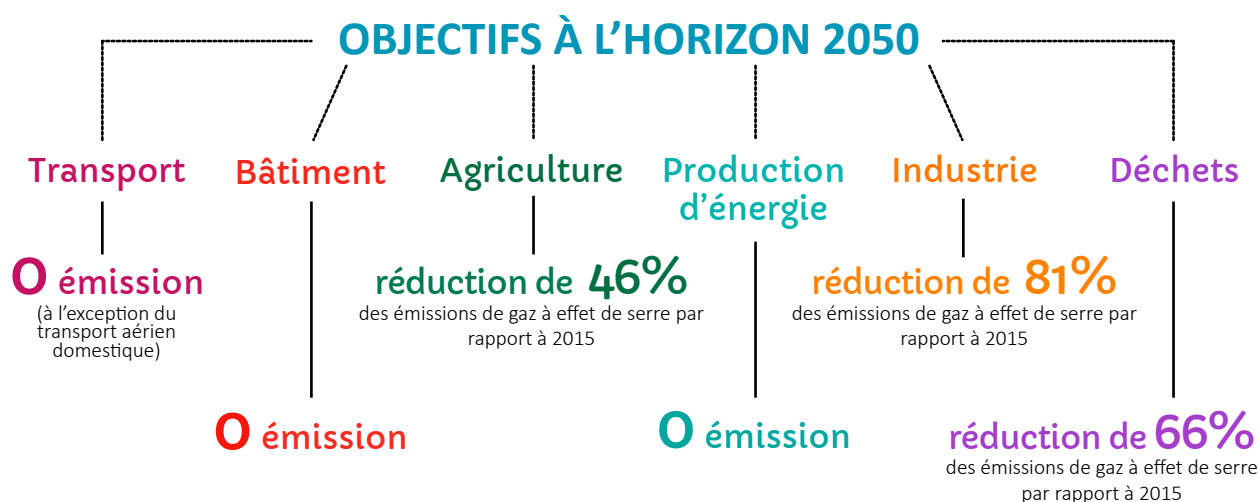


Le Véhipôle, spécialisé sur l'automobile du futur regroupe de la R&D et de la formation.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



La grande accélération des bouleversements écologiques



La grande accélération

Depuis une cinquantaine d'années, les alertes des scientifiques sur les perturbations écologiques se multiplient. Dans le prolongement des travaux du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou de ceux de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), un consensus planétaire s'est établi pour considérer que les activités anthropiques exercent une pression trop forte sur les écosystèmes. Assurer la viabilité de la planète pour les générations futures nécessite de réduire notre empreinte écologique au regard des impacts de nos modes de vie et de nos modèles

économiques sur le climat, la biodiversité, l'usage des sols, mais aussi les cycles de l'azote et du phosphore. Ces pressions sur les écosystèmes, excessives à l'échelle mondiale, le sont aussi à l'échelle de la France, de la Bretagne, et de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Enjeu global, action locale

Ces enjeux éminemment globaux nécessitent une action concertée et coordonnée à l'échelle planétaire. C'est l'objectif des négociations internationales qui ont, par exemple, débouché sur l'Accord de Paris pour le Climat. Mais les changements à opérer pour tenir ces objectifs concernent notre vie de tous les jours, en réinterrogeant nos modes de vie et nos activités économiques.

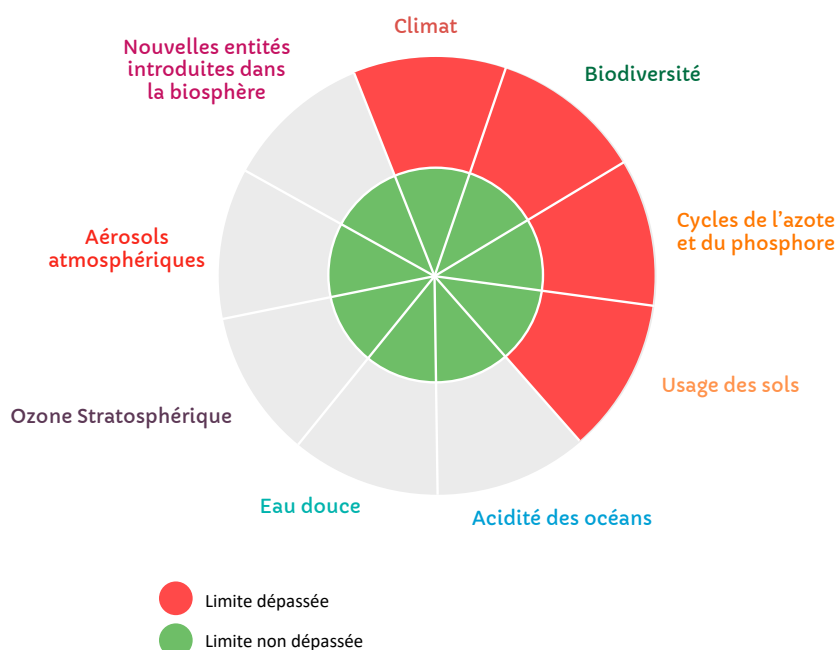
Pour ne prendre qu'un exemple, la stratégie nationale bas carbone adoptée par la France implique d'agir avec détermination dans de nombreux domaines pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour Saint-Brieuc Armor agglomération, la transition écologique conduit en particulier à identifier pour enjeux :

- la performance énergétique de l'ensemble des bâtiments (logements, locaux d'activité, équipements publics...) et la production d'énergies renouvelables ;
- l'organisation du territoire, pour mieux rapprocher les différents lieux de vie (logement, lieu de travail, commerces et services, espaces culturels et récréatifs...) et faciliter leur accessibilité par les modes de transports en commun et les déplacements actifs (marche et vélo) ;

- la préservation et la poursuite de reconquête de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques, de la biodiversité locale ;
- l'engagement des acteurs économiques dans la transition écologique à tous les stades du cycle de vie des produits et services qu'ils fournissent. Cela conduit à envisager d'accompagner le développement de l'économie circulaire, de soutenir les pratiques agro-écologiques, etc ;
- la sensibilisation et la mobilisation du plus grand nombre, y compris les personnes ou les entreprises les plus vulnérables, pour la transition écologique ;
- l'action aux bonnes échelles, avec les partenaires concernés (par exemple, à l'échelle des bassins versants pour la gestion de l'eau, à l'échelle du SCOT pour promouvoir des règles d'aménagement plus sobres en consommation d'espaces agricoles et naturels, etc.).

LES LIMITES PLANÉTAIRES



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un besoin de renforcer la conduite de l'action publique locale

La création récente de l'agglomération briochine s'inscrit dans une recomposition profonde de l'intercommunalité costarmoricaine et dans une organisation territoriale de la République qui a renforcé les attributions des intercommunalités et des régions, en particulier dans les domaines de l'aménagement et du développement économique.

Concevoir une action publique locale démocratique, lisible, à l'écoute et réactive face aux besoins des usagers, mais aussi stratégique et anticipatrice des enjeux de demain, conduit à identifier comme enjeux pour Saint-Brieuc Armor Agglomération :

- le dialogue avec les maires et les conseils municipaux, dans la mesure où la commune reste l'échelle de l'élection donnant mandat aux élus communautaires ;
- la consolidation des compétences de l'agglomération à l'échelle des 32 communes et leur animation en transversalité. En effet, les enjeux sociétaux auxquels le territoire est confronté appellent des réponses décloisonnées, mettant en cohérence l'action sociale, le développement économique, la gestion des ressources naturelles, l'aménagement du territoire... ;
- le portage d'un projet communautaire dépassant les intérêts communaux, gage de solidarité entre les territoires et d'équité dans la mobilisation des moyens de la communauté d'agglomération ;

- la coopération avec les territoires voisins, pour rechercher une action cohérente aux échelles des sujets à traiter (bassin de vie pour l'aménagement, bassin versant pour la gestion de l'eau, Côtes d'Armor pour l'offre de grands services structurants : mobilité à grande distance, enseignement supérieur, carte hospitalière, etc.) ;
- l'établissement d'une capacité de dialogue stratégique avec les partenaires que sont la Région, l'Etat, l'Union européenne, la mobilisation des ressources permettant d'être présente de façon efficace et efficiente dans la réponse aux appels à projets.
- Le maintien des entreprises et des centres de décision,
- la capacité à tisser un lien avec les acteurs économiques,
- la valorisation du sport-nature pour le tourisme,

sont autant d'enjeux identifiés pour l'agglomération et à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet de territoire.

LE DIAGNOSTIC EN SYNTHÈSE

En synthèse, les évolutions des éléments caractéristiques de l'agglomération, les impacts de la crise sanitaire ainsi que les effets de l'ensemble des transitions qui s'opèrent pour l'agglomération se résument ainsi :

- Un vieillissement de la population et de nouvelles aspirations des habitants constituent des nouveaux défis pour la sphère publique.
- La transformation digitale pose la question de l'inclusion, de l'accessibilité, de la proximité et de la manière de rendre les services.
- La dispersion des lieux de vie et la concentration des difficultés sociales invitent à repenser la pérennité du modèle d'aménagement du territoire et à accompagner le nécessaire changement des modes de vie.
- Le modèle économique de l'agglomération, entre terre et mer, et le contexte écologique impliquent de s'inscrire dans une économie plus collaborative, plus circulaire, de fournir à l'échelle du territoire un cadre facilitant pour les échanges entre acteurs économiques producteurs et consommateurs pour les accompagner à repenser la manière d'utiliser les ressources.
- La grande accélération des bouleversements écologiques impose, dans la façon dont sont rendus les services, de contribuer à la réduction de l'empreinte écologique
- Les évolutions institutionnelles récentes nécessitent de renforcer la conduite de l'action publique locale. L'exigence croissante de la population (ou d'une part de celle-ci) de participer aux décisions publiques invite à mieux associer les citoyens aux décisions qui les concernent.

L'équipe du CIAS accompagne les personnes âgées, en situation de handicap et celles atteintes de maladies invalidantes.





L'AMBITION DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération s'inscrit dans un horizon à 10 ans, dans un contexte de transition écologique d'une part et de profonde recomposition démographique d'autre part, qui nécessitent une évolution significative des modes de vie, du fonctionnement économique et de l'aménagement du territoire.

Il revisite le projet de territoire de l'agglomération réalisé en 2018, tenant compte des évolutions du contexte, du changement d'élus, et des impacts de la crise Covid-19.

A ce titre, les élus de SBAA se sont accordés sur une volonté commune pour le territoire qui leur permettra de se donner des priorités pour le mandat à venir.

« Pour faire de Saint-Brieuc Armor Agglomération un territoire attractif, solidaire et durable, nous souhaitons :

- Etre un acteur anticipant les transitions.
- Développer la qualité de vie au service de tous et au profit du rayonnement et de l'attractivité de l'agglomération.
- Renforcer le rôle de l'agglomération et celui de la ville de Saint-Brieuc, comme fer de lance du développement de la Bretagne Nord.
- Promouvoir un développement équilibré, dynamique et harmonieux des espaces urbains, ruraux, littoraux tenant compte des spécificités de chacun.
- Etablir des coopérations avec les intercommunalités voisines pour répondre à nos défis communs.
- Nous fixer des objectifs réalisables, atteignables en cohérence avec nos moyens. »

LES ORIENTATIONS

Les orientations reprennent en grande partie les orientations du projet 2018, tout en les revisitant pour tenir compte des enjeux identifiés lors des séminaires de travail, des échanges en conférence des maires, de la plénière des conseillers municipaux, de la plénière des conseillers communautaires et de la contribution du conseil de développement.

Les orientations proposées visent également à intégrer dans le processus de révision du projet de territoire :

- **le contexte nouveau induit par la crise sanitaire, principalement dans les orientations 1** (Mobilisation générale pour l'emploi...) **et 3** (Rebondir après la crise...);
- **de nouvelles orientations suite aux élections de 2020, notamment dans les orientations 1** (priorité accrue donnée à la transition écologique) **et 2** (maillage équilibré du territoire, tant interne à l'agglomération qu'à l'échelle régionale) ;
- **la solidarité et la qualité de vie, gage de l'attractivité du territoire, principalement dans l'orientation 3 ;**
- **la volonté de se fixer des objectifs réalistes et atteignables, comme gage d'une confiance des citoyens dans l'action publique dans l'orientation 4**, inscrite déjà dans le projet de territoire de 2018, et actualisée.

Au coeur de la Baie de Saint-Brieuc, la mytiliculture représente 10% de la production nationale. Elle fait aussi l'objet de visites guidées car elle rentre pleinement dans l'écosystème de la baie.





LES ORIENTATIONS

1



**Mobilisation générale
pour la transition écologique
et l'emploi**

1.1

Affirmer notre engagement dans **une transition écologique maîtrisée**

1.2

Accompagner le développement des secteurs économiques d'avenir **en favorisant le développement des compétences locales et l'insertion**

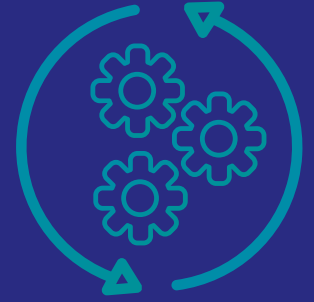
1.3

Cultiver l'excellence en matière de santé

1.4

Porter la Baie avec fierté, symbole de l'agglomération

2



**Mailler le territoire par les services
aux publics**

2.1

Faire **vivre la dynamique** de la Bretagne Nord

2.2

Irriguer l'agglomération

2.3

Distinguer les bourgs et les campagnes

2.4

Faciliter les parcours de vie des habitants et des entreprises

3



Rebondir après la crise
et agir pour la qualité de vie

3.1

Garantir la cohésion sociale
et **lutter contre les inégalités**

3.2

Intégrer durablement en proximité

3.3

Donner à voir et développer
la **richesse culturelle** du territoire

3.4

Accompagner et structurer les pratiques de
loisirs dans leur diversité

4



Porter collectivement
notre ambition

4.1

Donner confiance en l'action publique

4.2 Assurer la solidarité entre les communes du
territoire

4.3

Se projeter au niveau **européen**

4.4

Animer un réseau **d'ambassadeurs du territoire**





ORIENTATION 1

MOBILISATION GÉNÉRALE

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUES ET L'EMPLOI



Le premier des enseignements de la crise que nous traversons est le **besoin d'agir, concrètement, pour la transition écologique**. Il s'agit d'une priorité. Notre Agglomération dispose de leviers : préservation des ressources et de la biodiversité, accompagnement des modèles agricoles et industriels dans la transition, maîtrise d'ouvrage de grands projets ou développement de modes de déplacements doux et décarbonés en particulier. En rassemblant les volontés et les énergies, nous serons au rendez-vous.

Le second enseignement est le **caractère essentiel de notre tissu socio-économique local**. Les emplois locaux non délocalisables dans les filières d'avenir nous permettront de faire vivre, d'innover et de mettre en avant la singularité de notre Baie. Elle dispose de **spécificités propres à chacune de ses composantes – rurales, littorales, urbaines et périurbaines**. Nous les valoriserons.

Parce que l'écologie politique ne saurait contribuer à notre bien-vivre sans acceptation sociale, le développement économique sera vain s'il se fait aux dépens de l'environnement. C'est pour cela que nous appelons à **une mobilisation générale pour la transition écologique et l'emploi, deux priorités transversales et complémentaires pour un futur désirable sur notre territoire**.

1.1 AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT, dans une transition écologique maîtrisée

L'impératif écologique appelle à de profondes mutations des modes de vie. Les acteurs, familles ou professionnels, doivent être accompagnés pour assurer la meilleure acceptabilité sociale face à ces transformations. Ainsi, nous parviendrons à maîtriser notre empreinte écologique et tendre vers la neutralité carbone.

PRIORITÉS / EXEMPLES D'ACTIONS*

- **Agir pour la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables**

Aider les particuliers et les entreprises à la rénovation énergétique. Construction d'une station de production et de distribution d'hydrogène vert

- **Préserver les sols**

Réduire par 2 la consommation foncière par rapport aux 10 dernières années (objectif à terme de Zéro Artificialisation Nette)

- **Protéger la biodiversité et les ressources naturelles**

Réaliser un Atlas intercommunal de la biodiversité intercommunal

- **Préserver la ressource en eau et assurer un approvisionnement de qualité**

Construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable. Schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales. Plan de lutte contre les algues vertes Baie 2027

- **Promouvoir l'économie circulaire et encourager une alimentation locale et durable**

Démarche « Territoire économe en Ressources ». Construction d'une Déchèterie/Ressorcerie du futur

- **Renforcer l'offre de mobilités alternatives à la voiture individuelle, en priorisant le recours aux transports en commun et en développant les modes doux et décarbonés**

Déploiement de parking relais et de l'offre multimodale de proximité, Schéma directeur cyclable

- **Soutenir l'engagement des agriculteurs et des industriels de l'agro-alimentaire dans la transition écologique**

Projet de déshydratation de fourrages



« L'IMPÉRATIF DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Cette mise à jour est cohérente avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), adopté en septembre 2019 et révisé chaque année. D'ici 2030, notre politique énergétique et climatique s'articule autour de trois objectifs ambitieux :

- Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2010,
- Baisser de 20 % la consommation énergétique,
- Porter à 20% la part des énergies renouvelables dans les consommations.

C'est maintenant qu'il faut agir pour garantir l'accès à un air plus pur, des eaux propres et préserver notre biodiversité.»

Jean-Marc Labbé,
Vice-Président Politique de l'énergie et transition écologique, PCAET



« LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES »

Parce que le modèle linéaire (extraire/transformer/consommer/jeter) est dépassé, nous avons mobilisé les acteurs du territoire pour nous engager dans une démarche de lutte contre les gaspillages, de recyclage, de réemploi et de valorisation des déchets. C'est une nouvelle économie qu'il faut saisir ; avec à la clef des emplois locaux et un développement plus respectueux de l'environnement.»

Rémy Moulin,
Vice-Président Collecte, traitement et valorisation des déchets

LE PROJET DE « DÉCHÈTERIE DU FUTUR » DE TRÉGUEUX

Ce projet novateur consiste à faire de nos déchets une ressource à valoriser. L'objectif est de diminuer les déchets produits sur le territoire, d'économiser des ressources, de limiter l'impact environnemental du traitement des déchets et de développer des pratiques de réemploi des objets au profit des habitants. Par ce projet co-construit avec les acteurs locaux, associatifs ou privés du territoire, l'Agglomération expérimente les principes de l'économie circulaire. Le projet inclut également une visée pédagogique via des actions de sensibilisation et un impact positif en matière d'emploi local et d'insertion sociale.

*Les actions figurant dans tout le document sont des exemples d'actions qui seront engagées rapidement. Le Projet de territoire fera l'objet d'une déclinaison opérationnelle revue régulièrement.

1.2 ACCOMPAGNER le développement des secteurs économiques d'avenir en favorisant le développement des compétences locales et l'insertion

Notre tissu socio-économique local doit offrir un environnement propice à celles et ceux qui souhaitent investir sur notre territoire. Le développement industriel, la formation et l'innovation sont au cœur de notre ambition pour les entreprises, le commerce et l'artisanat. Nous soutenons les nouveaux agriculteurs du territoire dans leur installation. Nous entendons également soutenir les filières d'avenir à fort potentiel, comme celles de l'économie sociale et solidaire, de la maritimité ou de la santé par exemple.

PRIORITÉS / EXEMPLES D'ACTIONS

- Favoriser l'émergence d'un écosystème local, notamment de TPE-PME, propice à l'entrepreneuriat, au développement industriel et à l'innovation (dispositifs d'incubation, support aux activités entrepreneuriales, accompagnement et soutien financier aux entreprises...) et favorable à l'accueil d'entreprises oeuvrant à la transition énergétique

*Projet Totem de l'innovation.
Label Territoire d'industrie.
Soutien à l'entrepreneuriat étudiant*

- Investir pleinement la transition digitale au service des entreprises

Animer et cofinancer le dispositif Pass numérique pour les entreprises

- S'engager pour le développement d'emplois locaux non-délocalisables

Actions autour de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'économie circulaire

- Soutenir le développement de services notamment en matière de santé et de services à la personne

Mettre en œuvre le Contrat local de santé. Poursuivre l'action du CIAS. Animer le RPAM.

- Encourager et promouvoir l'économie maritime et se saisir de ses opportunités d'innovation et de développement

Accompagner la transformation et la valorisation des produits de la mer en local

- Soutenir le commerce et l'artisanat

Traiter la vacance commerciale et convertir les locaux inadaptés. Animer et cofinancer le dispositif Pass commerce artisanat

- Poursuivre l'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs sur notre territoire

Aide à l'installation des agriculteurs et mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial

LE PROJET

« TOTEM DE L'INNOVATION »

Dans l'ancien bâtiment de la Caf à Saint-Brieuc, le Totem de l'innovation proposera un « lieu emblématique de l'innovation » sur le territoire. Avant son ouverture, un projet provisoire s'installera dans la Maison de l'agglomération, afin de tester les usages et affiner le projet définitif. Le projet se construit avec l'écosystème local de l'entrepreneuriat et de l'innovation (CCI, CMA, Zoopôle développement, CNAM, TAG 22, acteurs de la French Tech, Entreprendre pour apprendre, PEPITE Bretagne...)



« SOUTENIR L'AGRICULTURE POUR LA VITALITÉ DE NOS CAMPAGNES »

Le secteur agricole est une activité économique fondamentale dans notre baie. Depuis 2017, pour faire face aux départs à la retraite des agriculteurs, pour produire et consommer localement, tout en conservant de la vitalité dans nos campagnes, Saint-Brieuc Armor Agglomération accompagne chaque projet d'installation à hauteur de 5 000 €. Les pratiques changent, d'ailleurs, 40 % des agriculteurs que nous avons soutenus s'installent en bio. On travaille aussi sur des mesures de soutien, que ce soit pour accompagner les agriculteurs en difficulté ou pour les aider à accélérer leur transition vers des pratiques plus vertueuses. «

Pascal Prido,
Vice-Président Agriculture et transition alimentaire



« DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

L'Agglomération s'engage dans une démarche pour devenir un territoire de référence de l'économie circulaire. Il s'agit également de s'appuyer sur le tissu associatif local pour créer une boucle positive entre l'économie circulaire et l'économie sociale & solidaire et permettre ainsi une action collective pour la transformation économique, sociale et écologique de notre territoire.»

Bruno BEUZIT,
Conseiller délégué Économie sociale et solidaire & économie circulaire

1.3 CULTIVER L'EXCELLENCE

en matière de santé

Notre territoire regorge d'acteurs majeurs d'excellence en matière de santé. En concertation avec l'ensemble de la filière santé, nous souhaitons cultiver l'excellence. C'est un vecteur de bien-être et porteur d'opportunités nouvelles permettant de faire face au vieillissement de nos populations. L'excellence se mesurera aussi par notre capacité à mailler efficacement notre territoire, et nous serons attentifs à un développement équilibré sur le territoire à ce sujet.

PRIORITÉS / EXEMPLES D'ACTIONS

- **Soutenir l'excellence dans la filière santé humaine et animale et rendre visibles les compétences locales**
*Soutien aux programmes de recherche et thèses.
Soutien à la création d'une école d'ingénieur agri-agro-numérique (santé animale)*
- **Poursuivre le développement des formations de santé**
Création d'une offre de formation santé multiple (universitaire, acquisition de compétences par les professionnels et paramédicaux)
- **Proposer un accès aux soins équilibré et de proximité sur l'ensemble du territoire de l'agglomération**
Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé et étudier la prise de compétence Santé par l'Agglomération
- **Valoriser les métiers de l'action sanitaire et sociale**
Formation et recrutement de professionnels dans l'aide à la personne
- **Répondre au vieillissement de la population du territoire**
Renforcer les actions transversales autour du vieillissement (mobilité, habitat, numérique, etc.)

SOUTENIR LA RECHERCHE

Le laboratoire ANSES de Ploufragan-Plouzané met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste. Il contribue principalement à assurer la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation. Il réunit sur ses deux sites plus de 200 personnes.

Il contribue également à assurer :

- La protection de la santé et du bien-être des animaux
- La protection de la santé des végétaux
- L'évaluation des propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des aliments.

Il exerce enfin des missions relatives aux médicaments vétérinaires.



« UN TERRITOIRE DE SOINS OÙ L'ON VIEILLIT BIEN »

Nous soutiendrons le développement de centres de santé pluridisciplinaires dans les communes de l'agglomération pour favoriser l'accès aux soins pour toutes et tous afin d'anticiper les tensions dans l'installation des professionnels de santé. On l'a vu durant la crise sanitaire, et cela va s'amplifier du fait du vieillissement de la population, les agents du CIAS font un travail remarquable pour favoriser le maintien à domicile de nos aînés et préserver du lien social. Nous voulons favoriser l'excellence de ce service intercommunal en agissant sur l'attractivité de ces métiers d'aide à la personne.»

Loïc RAOULT,
Vice-Président Cohésion sociale, CIAS, famille, santé

1.4 PORTER LA BAIE AVEC FIERTÉ, symbole de l'agglomération

La Baie de Saint-Brieuc dispose de nombreux atouts en lien avec les territoires périurbains et ruraux par le biais du sport-nature ou du tourisme durable. Les savoir-faire locaux en termes de gastronomie ou de pratiques sportives et récréatives doivent être portés à leur juste valeur. Les espaces naturels exceptionnels doivent être préservés et mis en valeur. C'est le défi que nous avons à relever ensemble.

PRIORITÉS / EXEMPLES D' ACTIONS

- **Préserver la filière de la pêche et de l'aquaculture**
- **Veiller à un développement éolien vecteur de développement économique pour le territoire compatible avec les autres usages et l'environnement exceptionnel de la baie**
Valorisation de l'activité mytilicole et du patrimoine naturel par la Maison de la Baie. Co-porter un dispositif local FEAMP (fond européen pour la pêche) avec les partenaires et territoires voisins
- **Préserver et mettre en valeur les espaces naturels**
Gestion et préservation des sites Natura 2000 et de la Réserve Naturelle de la Baie
- **Valoriser la gastronomie locale**
- **Promouvoir une offre globale d'activités touristiques et accompagner les évolutions du secteur (tourisme durable, tourisme expérientiel, tourisme de proximité...)**
Actions portées par l'Office de tourisme (nouveau site Internet, soutien aux manifestations culturelles, valorisation du patrimoine naturel, de l'Eurovéloroute...)
Patrimoine naturel local
- **Encourager le Sport Nature, structurer l'offre et la faire connaître**
Structurer l'offre Sport Nature, la faire connaître, la commercialiser avec le volet santé et bien-être. Nouvelles stations VTT

LA PLUS GRANDE RÉSERVE NATURELLE DE BRETAGNE

Dans la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, 40 000 espèces migratrices élisent ce spot pendant la saison d'hiver. À la Maison de La Baie, les Sorties Nature guidées donnent une mise en lumière sur tout ce qui constitue cet environnement, biotope riche en faune et en flore, régi par les marées. Nous sommes ici dans la 5e Baie du monde par l'amplitude de ses marées. Il arrive que la mer dévoile l'estran sur 7 km en Baie de Saint-Brieuc, révélant des sillons captant la lumière et les reflets des nuages.

EMBLÈMES DE LA BAIE, SAINT-JACQUES & MOULES

Quand la saison des coquilles Saint-Jacques se termine au printemps, celle des moules arrive en été ! La Baie de Saint-Brieuc compte 200 000 pieux de moules de bouchot label rouge dont 13 000 à Hillion aux abords de la Réserve Naturelle nationale.



« CULTIVER UNE IMAGE POSITIVE VECTRICE D'OPPORTUNITÉS ET D'ESPOIR POUR L'AVENIR

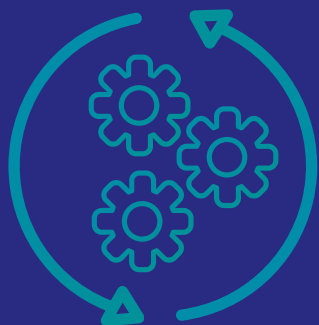
Je me plais à rappeler que la baie de Saint-Brieuc constitue un concentré de la Bretagne de par ses paysages ruraux, littoraux et urbains, le tout relié par ses vallées où viennent s'insérer nos viaducs d'une grande valeur patrimoniale. Le tourisme, deuxième poste en Bretagne en matière de fleuron économique, doit être un levier pour renforcer l'attractivité et l'image de notre territoire. En façonnant l'image de notre territoire grâce à ses entreprises, ses produits locaux, ses sites naturels, ses activités Sport-Nature présentes sur terre, sur mer ou dans les airs, nous rendrons fier nos habitants qui sont nos premiers ambassadeurs.»

Michaël COSSON,
Vice-Président Développement touristique et attractivité du territoire



Les Côtes des Halles à Ploec L'Hermitage est un site reconnu pour la pratique du VTT et accueille régulièrement des compétitions.

ORIENTATION 2



MAILLER LE TERRITOIRE PAR LES SERVICES AUX PUBLICS



Située entre Rennes et Brest, Saint-Brieuc Armor Agglomération est **un pôle d'équilibre de proximité en matière de services rendus aux publics : santé, enseignement supérieur, recherche, logement ou commerce**, par exemple. Ils déterminent le dynamisme de notre territoire, et permettent son juste développement.

La complémentarité entre services publics et acteurs locaux définira un niveau de service équilibré maillant tout le territoire équitablement.

Parmi nos atouts figure le fait de compter sur **plusieurs polarités**. C'est une clé essentielle à la réussite de cet objectif. Nous accompagnerons chacune d'entre elles, de sorte qu'avec Saint-Brieuc, **notre réseau de villes dynamiques porte le territoire**. Nous développerons la notion de « **parcours** » **pour tous**, et dans tous les domaines. C'est en effet ce qui irriguera durablement les 32 communes de notre agglomération : **chacune apporte sa spécificité à notre collectif**. Chaque citoyen, d'où qu'il vienne, a un droit d'accès aux services de proximité.

2.1 FAIRE VIVRE LA DYNAMIQUE de la Bretagne nord

Pour que notre agglomération puisse prendre sa juste place entre les métropoles rennaise et brestoïse, nous développerons les coopérations en bonne intelligence avec les EPCI voisins. En effet, nous partageons des défis comparables. Il s'agit alors de collaborer pour répondre ensemble à nos enjeux communs et peser dans nos relations avec les institutions régionales, nationales et européennes. A ce titre, nous renforcerons nos atouts comme l'enseignement supérieur, la culture, la santé ou notre réseau de centralités qui irriguent le territoire.

PRIORITÉS / EXEMPLES D'ACTIONS

- **Travailler en bonne intelligence avec nos voisins pour traiter les enjeux que nous partageons**
Consolidation des coopérations existantes autour des sujets historiques (SAGE, Plan algues vertes, SCOT, Destination touristique, Feamp, Leader...) et développement des coopérations
- **Peser dans le dialogue avec l'État, les institutions européennes, la Région, le Département et les métropoles**
Contractualisations
- **Renforcer les fonctions stratégiques et supérieures de la Bretagne Nord (administration, enseignement supérieur, R&D, santé, industries culturelles et créatives...)**
Animation du réseau des acteurs de l'enseignement supérieur. Consolidation du campus (Learning center, réhabilitations...). Soutien à la FrenchTech
- **Soutenir l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et les cursus en alternance**
Développement de l'offre d'enseignement supérieur (notamment l'alternance et les cursus Bac +5 pour offrir la possibilité d'un parcours complet pour les étudiants)
- **Conforter le rôle des polarités principales de l'agglomération dont celle de la ville-centre (Saint-Brieuc)**
Coordonner l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) multi-sites dont le territoire est lauréat (programmes Action Coeur de Ville à Saint-Brieuc, Petites Villes de Demain à Quintin et Ploëuc). Élaborer un Schéma de référence d'aménagement de la ville-centre. Achever la réalisation du Transport Est Ouest.



« CONFORTER UNE ATTRACTIVITÉ ÉTUDIANTE EN BRETAGNE NORD

Ce projet de territoire confirme notre volonté de conforter les sites majeurs d'enseignement supérieur : le Campus Mazier et la Technopôle, pour créer une dynamique vertueuse de compétences, de recherches et d'innovations locales renforçant l'attractivité étudiante en Bretagne Nord en lien avec la jeunesse et le territoire, former des professionnels qualifiés, favoriser le développement de formations « santé » répondant directement à la désertification médicale affectant notre agglomération. Il affirme une politique volontariste d'excellence par l'apprentissage et la professionnalisation ayant pour ambition l'emploi non délocalisable.»

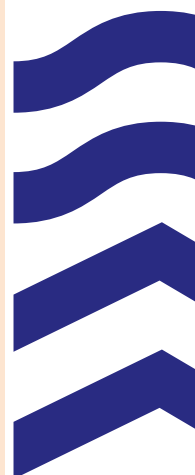
Bertrand FAURE,
Vice-Président Recherche & innovation – Zoopôle, enseignement supérieur



« COOPÉRER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

La bataille pour la qualité de l'eau se joue au niveau des bassins versants. C'est pour cela que nous travaillons avec nos voisins de Lamballe Terre et Mer au sein de la commission locale de l'eau pour mettre en œuvre le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la Baie de Saint-Brieuc. Demain, les enjeux quantitatifs de répartition de la ressource en eau vont devenir prégnants et nous y travaillons également, en coopération avec les territoires littoraux de Bretagne Nord.»

Laurence Mahé,
Conseillère déléguée Grand cycle de l'eau, lutte contre les algues vertes



2.2 IRRIGUER l'agglomération

Le maillage doit permettre une équité d'accès aux services essentiels. C'est une question d'équité et de justice. Dans cette optique, nous devons également veiller au développement équilibré entre les axes Est/Ouest et Nord/Sud. Enfin, nous devons faciliter et permettre des échanges plus nombreux entre les divers acteurs du territoire.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- **Faciliter l'accès à une offre qualitative de services aux publics**
-> Réflexion sur le devenir des pôles de proximité (télétravail, médiation numérique, permanences...)
- **Développer et entretenir les réseaux d'infrastructures (mobilité, téléphonie, fibre, eau...)**
- **Veiller à un développement équilibré entre l'axe Est/Ouest et l'axe Nord/Sud de l'agglomération (économie, mobilité, services...)**
-> Etude d'opportunité et d'impact d'un transport NORD/SUD et contournement SUD. Intégrer les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité au projet d'axe de contournement Sud.
- **Développer le rayonnement des politiques sociales**
-> CIAS. Déclinaison des actions de la plateforme insertion sociale et professionnelle
- **Renforcer l'accès aux services à la parentalité et à la santé**
-> Animation du relais petite enfance. Offre médicale renforcée cohérente. Actions de prévention santé du CIAS
- **Mettre en réseau les acteurs du territoire**
-> Animation d'instances partenariales et de projets multi-acteurs
- **Optimiser la gestion et l'usage des infrastructures existantes (ports, aéroport, équipements communautaires...)**

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE

L'agglomération construit une nouvelle usine d'eau potable sur le site de la Croix-Cholin à Ploufragan. Elle intègre :

- Les besoins futurs en eau potable avec une capacité de 1850 m³ / h en eau traitée
- La dimension paysagère et environnementale avec la construction d'un bâtiment HQE
- Un pôle pédagogique qui permettra d'accueillir des scolaires et les former aux enjeux de cette ressource et du cycle de l'eau.



« POUR UNE MOBILITÉ MESURÉE, DÉCARBONÉE ET INCLUSIVE

À l'aune des urgences climatique, économique et sociale, le projet de territoire est l'occasion de nous engager à concevoir différemment les mobilités de demain. Il n'est plus possible d'envisager toujours plus de déplacements automobiles ni d'étalement de zones habitées ou commerciales. Notre politique de mobilité s'adapte au contexte et prépare l'avenir : mutation du réseau de transport, déploiement des mobilités alternatives durables, interconnexion. Nous agissons pour que chacun.e trouve des solutions adaptées, et cela en liaison avec les territoires voisins, le Département, la Région et le territoire national.»

Blandine CLAESSENS,
Vice-Présidente Mobilités, PDU, voirie d'intérêt communautaire



« INVESTIR SUR LES RÉSEAUX

L'agglomération s'engage sur d'importants investissements sur le réseau d'eau et d'assainissement pour limiter les gaspillages et garantir une eau propre et de qualité. Nous sommes également attentifs à ce que l'eau soit accessible à tous en mettant en place des tarifs adaptés.»

Gérard LE GALL,
Vice-Président Eau & Assainissement

2.3 DISTINGUER, les bourgs et les campagnes

La diversité de notre territoire, de ses espaces et de ceux qui y vivent est une richesse à entretenir. Nous souhaitons la valoriser en mettant en avant les singularités et atouts du territoire. Cela passe par une attention particulière à la valorisation du patrimoine, à la réhabilitation du bâti ancien et à la résorption des friches. Ces spécificités ne doivent pour autant pas occulter l'équité d'accès aux services en proximité, et nous nous y attelons.

PRIORITÉS / EXEMPLES D'ACTIONS

- **Mettre en avant les singularités : différents profils et façons de vivre, patrimoine local et atouts touristiques à valoriser...**
Actions de valorisation touristique du patrimoine local et des atouts sur l'ensemble du territoire
- **Dynamiser les centralités en travaillant notamment sur les friches et la réhabilitation du bâti ancien**
Appel à projets porté par l'Agglomération : « rénovation des centre bourgs et centre villes et innovation ». Plan de lutte contre la vacance de logements. Mise en place d'une SEM de restructuration des friches. Dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises et commerces en centralité
- **Structurer une offre de services de proximité (offre de logements, transports, santé et services)**
Offres de lignes régulières de transport / Accompagnement du parcours de la personne âgée par le CIAS. Développement des actions prévention-santé par territoire
- **Agir ensemble sur les enjeux communs à tous : rénovation de l'habitat, accueil de nouvelles populations, tourisme durable...**

PÔLE DE PROXIMITÉ

Les pôles de proximité sont en lien avec les élus municipaux et communautaires du territoire. Ils sont le relais, en local, des services de la communauté d'agglomération et assurent l'information et la concertation sur les politiques et les grands projets menés par l'agglomération.



« RELANCER LA DYNAMIQUE DES CENTRALITÉS POUR UN TERRITOIRE PLUS FORT

L'évolution des modes de consommation, de déplacement et de vie a provoqué une prise de conscience des élus de SBAA de continuer d'engager des actions fortes sur les centralités et les ORT, aussi bien sur le commerce que sur le logement. Transversale, cette politique s'incarne aujourd'hui dans une délégation œuvrant à relancer la dynamique des villes et des bourgs.»

Laure MITNIK,
Conseillère déléguée Attractivité des bourgs et centres-villes, opérations de revitalisation du territoire



« APPRÉHENDER LA DIVERSITÉ DES MOBILITÉS

Entre villes, bourgs et campagnes, les mobilités des habitants de notre agglomération sont différenciées. Le schéma cyclable communautaire concerne aussi les espaces ruraux, qu'il faut sécuriser pour favoriser les déplacements doux.»

Hugues LESAGE,
Conseiller délégué Mobilités en milieu rural et déplacements doux



« POUR UN TERRITOIRE CONNECTÉ

Permettre à chaque habitant de l'agglomération, d'accéder aux outils numériques et digitaux est une question d'égalité. A l'heure où le télétravail se démocratise, il est donc primordial de poursuivre la lutte contre les zones blanches.»

Christian JOLLY,
Conseiller délégué Déploiement de la fibre, usage du numérique, digitalisation

2.4 FACILITER LES PARCOURS DE VIE des habitants et des entreprises

Notre agglomération attire un nombre croissant d'entreprises et d'habitants. Nous souhaitons pour cela développer les différents « parcours », qu'ils soient humains ou économiques : notre défi est de leur permettre d'évoluer, en répondant à leurs besoins tout au long de leur vie.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- **Garantir une offre de logements répondant aux besoins de chacun, à chaque étape de son parcours**
Mise en œuvre du Programme local de l'habitat (PLH)
- **Faciliter le parcours des jeunes sur le territoire (formation, mobilité, habitat...)**
Développement de formations professionnelles qualifiantes et des formations universitaires. Faciliter l'engagement des jeunes et soutenir les initiatives (bourse de projets ZEPHYR...), soutien à la mobilité internationale
- **Faciliter le parcours résidentiel des entreprises (incubation, pépinière, atelier relais, Zones d'Activités...)**
Totem de l'innovation. Soutien aux structures d'incubation. Maillage d'ateliers relais (hôtels d'artisans)
- **Proposer une offre de services au public équilibrée sur l'ensemble du territoire**
Expérimentations de solutions adaptées à la diversité du territoire (exemple : Transport à la demande, ajustement de l'offre en transport à l'évolution urbaine et adaptabilité estivale)

APPEL À PROJET « RENOUVELLEMENT CENTRES-BOURGS / CENTRES-VILLES ET INNOVATION »

Proposer un habitat qui puisse favoriser les solidarités, accroître le bien-être de ses habitants, préserver leur santé, respecter l'environnement, économiser les ressources et tenir compte des enjeux d'accessibilité et/ou d'adaptation au vieillissement et/ou au handicap... Saint-Brieuc Armor Agglomération souhaite agir en faveur du renouvellement des centres-bourgs/villes et en faveur de l'innovation via un nouvel appel à projet mis en place en 2021.



« ASSURER A TOUS UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE »

Le logement est le premier facteur d'insertion et d'autonomie. En ce sens, une politique ambitieuse en matière de production de logements neufs et d'innovation en termes d'habitat doit être entreprise. Le virage en faveur de la rénovation/réhabilitation du parc existant en centre-ville et centre-bourg contribuera à l'aménagement et l'attractivité de nos communes. En s'appuyant notamment sur notre nouvel office public Terres d'Armor Habitat, nous pourrions répondre aux défis actuels et à venir ; accueillir de nouveaux ménages, offrir une offre de logement à nos jeunes et adapter les logements à la perte d'autonomie de nos plus anciens. »

Sylvie GUIGNARD,
Vice-Présidente Habitat, logement, prévention et politique de la ville



« UNE GESTION DURABLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE »

L'Agglomération doit faire face à un double défi : lutter contre l'artificialisation des sols tout en poursuivant le développement économique du territoire. Pour y répondre, nous élaborons un schéma de gestion durable du foncier économique. L'enjeu est important lorsque nous savons que l'activité économique est responsable des deux tiers de l'artificialisation des terres dans l'agglomération. Il nous faut donc identifier les friches ou sites à rénover afin d'y réimplanter de l'activité. C'est en quelque sorte l'idée de rebâtir la ville sur la ville, le bâti sur le bâti. Avec les élus et l'ensemble des acteurs économiques, engagés à nos côtés dans cette démarche, nous y arriverons. »

Hervé GUIHARD,
Vice-Président Economie : industrie, commerce, artisanat, zones d'activités économiques, Palais des Congrès



Cap Entreprises est un centre d'affaires et une pépinière de Saint-Brieuc Armor Agglomération dont la gestion est confiée à la SEM Baie d'Armor Entreprises.



ORIENTATION 3

REBONDIR APRÈS LA CRISE ET AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE



La crise que nous vivons doit être une opportunité. Avec un état d'esprit offensif, nous tirerons le meilleur de ce que notre territoire a su montrer ces derniers mois en termes de **cohésion sociale, de proximité et solidarité, et d'écosystème local proactif et bienveillant.**

Cette réaction spontanée permet de lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion. Elle permet également de voir l'avenir avec plus de sérénité, confiance et agilité. Notre responsabilité est simple : **accompagner et faire fructifier ces dynamiques locales** en se donnant des objectifs clairs. Par le biais de la vie associative, sportive et culturelle ou par des politiques sociales inclusives, nous pourrons **renforcer la cohésion sociale**. Pour intégrer durablement en proximité, nous maîtriserons l'artificialisation des sols, agirons pour la réduction de pollutions diverses, tout en assurant une bonne cohabitation des usages. Enfin, nous serons les partenaires de nos TPE/PME locales : dans leur développement économique, comme dans l'accompagnement aux transitions. **L'Agglomération jouera un rôle de facilitateur et catalyseur pour dynamiser davantage notre écosystème.**

3.1 GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Notre agglomération attire un nombre croissant d'entreprises et d'habitants. Nous souhaitons pour cela développer les différents « parcours », qu'ils soient humains ou économiques : notre défi est de leur permettre d'évoluer, en répondant à leurs besoins tout au long de leur vie.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

• Lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale

Démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Animation du Contrat de ville. Accompagnement des familles monoparentales. Actions vis-à-vis des personnes en situation de handicap, lutte contre l'inégalité d'accès aux soins. Plateforme d'insertion sociale et professionnelle. Inclusion numérique notamment par le réseau des Médiathèques de la Baie

• Agir sur la diversité de l'offre de logements, articulée aux services, pour répondre à la fois aux enjeux du vieillissement, à l'accueil de nouveaux actifs et à l'augmentation des prix de l'immobilier

Aides pour l'adaptation des logements au handicap et vieillissement / Observatoire du logement étudiant / accompagnement de projets de résidences thématiques (CROUS, FJT...) / élaboration du Plan local d'urbanisme Intercommunal / Accompagner le nouveau bailleur social Terres d'Armor Habitat

• Développer une offre de formation, emploi, mobilité, habitat, cadre de vie attractif pour les jeunes

Pack étudiant. Appli « bons plans » pour les jeunes. Soutien à l'entrepreneuriat étudiant. Animer une politique « intégrée » en faveur des jeunes

• Faire preuve de solidarité par une offre de logements sociaux répartie sur tout le territoire



« POURSUIVRE NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'Agglo accompagne les publics exposés aux problématiques d'accès et de maintien dans l'emploi, notamment les jeunes. Ce projet de territoire nous donne un cadre pour poursuivre et approfondir la réflexion sur le sujet, notamment sur les questions de logement et de mobilité. «

Yannick LE CAM,
Conseiller délégué – Insertion sociale et professionnelle



« MIEUX HABITER AU CŒUR DE NOTRE AGGLOMÉRATION

La réhabilitation du parc locatif des logements sociaux tend vers une rénovation globale pour qu'à l'issue des travaux les ménages aient la garantie de logements adaptés, confortables, sobres en énergie et répondant à la loi relative à la transition énergétique. Et au-delà, voir l'image des villes se transformer au fil des ans. »

Michelle HAICAULT,
Conseillère déléguée Politique de la ville, CISP, rénovation des logements sociaux



« DONNER TOUTE SA PLACE À LA JEUNESSE

En facilitant le parcours de vie des jeunes, scolarisés, étudiants et jeunes actifs, en leur offrant un cadre de vie de qualité tout en agissant sur l'emploi et la formation en lien avec les entreprises, nous rendons notre territoire attractif pour ceux qui y vivent, viennent ou reviennent s'y installer. »

Nicolas NGUYEN,
Conseiller délégué – Enseignement supérieur, SGPU, jeunesse et vie étudiante

3.2 INTÉGRER DURABLEMENT en proximité

Ces dernières années de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises se sont installés. Se posent ainsi les questions du partage de l'espace entre les différents usages et la préservation du patrimoine naturel. Par ce projet de territoire, nous affirmons que vivre en harmonie sur notre territoire est la clef de notre dynamisme : chacun doit pouvoir s'y sentir bien pour continuer à y vivre et y travailler.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- **Maîtriser l'artificialisation des sols et protéger les terres agricoles**
Stratégie de renouvellement urbain dans les zones d'activités. Cartographie des zones sensibles au regard des bassins versants (GEMAPI)
- **Assurer une bonne cohabitation entre les activités agricoles et les nouveaux arrivants**
Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- **Intégrer les nouvelles activités économiques et résidentielles pour réduire les pollutions diverses (atmosphérique, visuelle...) et créer des boucles**
Mener un diagnostic santé-environnement



« PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENIR LES RISQUES

Ce projet de territoire affirme l'ambition de vivre en harmonie avec notre environnement naturel. Nous avons la chance de vivre à proximité de nombreux cours d'eau et d'une magnifique façade littorale à préserver. Depuis 2019, l'Agglomération a décidé de manière volontariste de prendre la compétence GEMAPI, en sanctuarisant un million d'euros par an. Ces fonds serviront exclusivement à mener des actions de protection des milieux aquatiques et de prévention des risques d'inondations.»

Denis HAMAYON,
Vice-Président Grand cycle de l'eau, risques majeurs, GEMAPI



« ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS : ENTRE PROXIMITÉ & MOBILITÉ

L'accès aux services pour tous est un enjeu majeur pour les habitants.e.s de notre territoire. Afin de corriger les effets historiques d'un développement basé sur l'étalement, il nous faut repenser la façon d'aménager l'espace et réussir à diffuser l'offre de service et/ou organiser les mobilités pour en faciliter l'accès.»

Jean-Paul HAMON,
Conseiller délégué Accessibilité aux services publics, patrimoine immobilier et foncier



« LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi est un document de planification stratégique : il traduit le projet politique du territoire, l'articule avec les autres démarches portées par SBAA (habitat, déplacements, développement économique, protection de l'environnement...). Il vise la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'agglomération pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements, ...). C'est aussi un document réglementaire qui fixe le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée.»

Joël LE BORGNE,
Conseiller délégué Suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

LE PADD : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le PADD, qui sera décliné dans le règlement du PLUi, fixe l'objectif de produire au moins 50 % de ses besoins en développements résidentiels et économiques au sein des espaces déjà artificialisés, bâtis et non bâtis afin de limiter fortement la consommation d'espace agricole et naturel. Le développement économique participera à cet objectif, au même titre que l'habitat. Pour cela, il indique la nécessité de mieux articuler urbanisme et déplacements, mais aussi de reprendre les orientations du Plan de Déplacements Urbains (adopté en 2019), qui vise à mettre en œuvre un système de mobilité plus durable basé sur la multiplication des modes de déplacements (covoiturage, modes doux, PEM...), rendu possible par la finalisation du contournement sud-ouest, axe de déplacement, mais pas axe sur lequel adosser des zones d'aménagement.

3.3 DONNER À VOIR ET DÉVELOPPER la richesse culturelle du territoire

Notre territoire se démarque par la qualité et la diversité de son offre culturelle. Elle répond au besoin vital de culture qui s'est exprimé fortement pendant la pandémie. En ce sens, nous nous devons de promouvoir et soutenir ce secteur tant impacté. De plus, nous voulons renforcer le maillage territorial en matière d'offre culturelle et oser l'excellence à travers le réseau des écoles de musique par exemple.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- Organiser le maillage du territoire à travers l'offre culturelle, artistique et musicale

Les Médiathèques de la Baie. Ecole de Musique Centre Armor. Culture de proximité dans les communes...

- Agir et garantir l'égalité d'accès aux services pour les habitants

Faire des équipements des lieux de vie. Favoriser l'accès aux outils numériques et leur apprentissage. Développer l'accessibilité des équipements culturels.

- Soutenir la filière culturelle

Contrat territoire lecture avec la DRAC. Pacte culturel avec le Département. Accompagnement des acteurs culturels du territoire. Soutien à la création et à la diffusion des arts visuels et du spectacle vivant (le 7 bis et Cies)

- Valoriser les spécificités culturelles, linguistiques & gastronomiques de la Bretagne

Mise en valeur du patrimoine local immatériel (Ti-ar-Vro-L'Oté Cultures de Bretagne)

- Faire de l'offre culturelle un outil promotionnel du territoire

Soutien et promotion des événements et acteurs culturels du territoire. Portage de projets (Photo Festival). Mise en valeur du patrimoine local naturel (Maison de la Baie) et industriel (Briqueterie).



« LA CULTURE : UN ATOUT MAJEUR POUR L'AVENIR »

Notre territoire est riche en propositions culturelles. Nous avons de nombreux festivals, des salles de spectacles, des compagnies et des artistes qui créent, diffusent et font vivre la culture, en proximité mais aussi souvent bien au-delà de nos frontières administratives. C'est pour cela que l'agglomération finance et promeut de nombreuses manifestations culturelles. Nous développons aussi l'éducation artistique et culturelle de notre jeunesse. C'est un atout majeur que nous voulons cultiver pour l'avenir.»

Christine METOIS-LE BRAS,
Vice-Présidente Rayonnement culturel et sportif

SAINT-BRIEUC, CAPITALE FRANÇAISE DU PINCEAU FIN... ET GALERIE À CIEL OUVERT !

Aujourd'hui, les trois dernières marques de pinceaux fins en France sont à Saint-Brieuc au sein du groupe Sauer : Raphaël, Isabey & Léonard... Sans oublier Sennequier, le fabricant historique de couleurs. Ce savoir-faire unique est labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant. Rien d'étonnant à ce que Saint-Brieuc soit ainsi un nuancier de couleurs, avec un pantone oscillant entre les façades de style et architecture Art déco et les murs recouverts de fresques street-art. Chaque année depuis 2018, des artistes internationaux font parler les murs de Saint-Brieuc dans le cadre du festival « Just Do Paint ». En 2020, pour la 3ème édition, on comptait 43 fresques accessibles aux visiteurs et curieux. Pendant l'événement, le public assiste à des peintures en live.



3.4 ACCOMPAGNER ET STRUCTURER

les pratiques de loisirs dans leur diversité

Notre volonté est aussi de soutenir la vie associative qui a souffert des effets de la crise Covid-19. La diversité des pratiques sportives et récréatives offertes dans notre territoire est en mesure de répondre aux besoins de la population. Nous entendons structurer cette offre pour faciliter les pratiques des jeunes et des actifs qui souhaitent pouvoir articuler leurs pratiques de loisirs avec leur activité professionnelle. Il s'agit également de répondre aux aspirations et besoins de la population vieillissante.

PRIORITÉS | EXEMPLES D' ACTIONS

- **Structurer l'offre sportive, sport-loisirs, sport-santé, handisport, la faire connaître et la valoriser**
Connexion avec les structures sociales et médico-sociales
- **Développer la station Sport-Nature**
Développement de nouvelles pratiques et équipements structurants
Maillage du territoire et structuration de l'offre (VTT, trail, randonnée pédestre, équestre)
- **Développer les pratiques sportives et de loisirs**
Soutien au sport de haut niveau amateur
Soutien et promotion des manifestations sportives du territoire
- **Soutien à la vie associative**
Accompagnement financier des associations et événements
- **Poursuivre notre ambition nautique**
Développement des manifestations nautiques (Tour de Bretagne à la voile, Pro Sailing Tour) en lien avec les associations et les communes



« LA MER : UNE AMBITION COLLECTIVE POUR NOTRE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, nous avons le plaisir d'accueillir des grands noms de la voile sur le plan d'eau de la Baie de Saint-Brieuc. Après plusieurs éditions du Trophée des Multicoques, et la Solitaire du Figaro, le Tour de Bretagne à la Voile revient régulièrement à Saint-Quay-Portrieux. L'intérêt des habitants se traduit par la fréquentation sur les événements et le suivi sur les réseaux sociaux marquant notre capacité à nous positionner sur le champ du nautisme.

L'«Ambition Nautique» portée par Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'ensemble des acteurs des filières sportives et maritimes vise à la reconnaissance de notre territoire comme «bassin d'excellence» pour la pratique de la voile, tant professionnelle qu'amateur. Ces événements populaires donnent autant d'occasions de valoriser les aménagements de Saint-Quay Port d'Armor ; ils montrent combien ce travail collaboratif entre les équipes de Saint-Brieuc Armor Agglomération, du port et de la ville de Saint-Quay-Portrieux est essentiel pour la notoriété de notre façade maritime. «

Thierry Simelière,
Vice-Président Politique de la mer, activités portuaires, plaisance

ENTRE « TERRE & MER », LE TERRITOIRE OFFRE UN MAGNIFIQUE TERRAIN DE JEUX

L'ambition Nautique

Au cœur d'une baie de 800 km², l'agglomération offre un formidable terrain de jeux pour les sports nautiques : voile, kite-surf, kayak, paddle, surf, planche à voile...

La station Sport Nature

... Mais c'est également en terre où sont pratiquées de nombreuses disciplines et où l'éventail d'activités est sans limites : randonnée, trail, VTT, balades à cheval, tir à l'arc, montgolfière...



Saint-Brieuc Armor Agglomération affirme, au travers de son ambition nautique, la volonté de faire de sa façade maritime un atout d'attractivité. Les Fifty 50 lors d'une course au large de Saint-Quay-Portrieux.



ORIENTATION 4

PORTER COLLECTIVEMENT NOTRE AMBITION



Au-delà des ambitions politiques, il convient de se fixer des principes de bases quant aux méthodes de travail en commun. **Seuls, nous irions éventuellement plus vite ; mais nous irons certainement plus loin en associant chacun.**

Ainsi, il s'agira autant de **co-construire avec la société engagée et les instances qui la représentent, que de se fixer des objectifs atteignables et mesurables pour donner confiance en notre action.** Nous poursuivrons activement le principe de la gouvernance partagée. Nous insisterons toujours sur la structuration de nos services dans nos 32 communes. Nous nous mobiliserons pour que notre Agglomération soit visible, considérée des partenaires extérieurs. Nous devons occuper toute notre place, y compris **en nous projetant par exemple au niveau européen ou en animant des réseaux d'ambassadeurs du territoire.** Nous ferons en sorte, ainsi, de **mettre en avant l'excellence de nos savoir-faire locaux.**

4.1 DONNER CONFIANCE en l'action publique

En définissant notre capacité à faire et en posant notre visée politique, le projet de territoire nous permet de partager avec les citoyens le sens et l'opportunité de nos politiques publiques et de nous engager réellement dans un cadre de co-construction des projets avec la société engagée. Nous nous donnerons également les moyens d'évaluer et de mesurer puis d'adapter nos politiques afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs du territoire.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- **Co-construire les grands projets structurants avec la société engagée en particulier le Conseil de Développement**
Concertations prévues dans le cadre de l'élaboration des grands schémas stratégiques
- **Sensibiliser et former les citoyens et futurs citoyens aux enjeux des grandes transitions et politiques mises en place par SBAA**
Développement des énergies citoyennes. Défi foyers à alimentation positive
- **Se fixer des objectifs atteignables et mesurables :**
 - > En cohérence avec nos moyens (hiérarchiser, prioriser, voire recentrer les politiques publiques)
 - > En observant les dynamiques territoriales et en adaptant en continu nos politiques communautaires
 - > En maîtrisant le temps de livraison des projets et en respectant un délai raisonnable de paiement*Audit missions-moyens. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du Projet de territoire. Promotion de l'égalité femmes-hommes. Politique d'achats publics responsables*



« ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS DU SERVICE PUBLIC

Nous anticipons de grandes mutations dans l'exercice du service public d'ici à 2030. Concertés, les agents de notre administration anticipent une hausse de leur activité, sous l'effet de l'évolution des modes de vie, de l'habitat, des mobilités, de la digitalisation... Leurs métiers devront évoluer vers plus d'ingénierie et d'animation. Les modes de travail seront plus collaboratifs et en transversalité. Notre travail consiste maintenant à accompagner nos services vers ces évolutions.»

Vincent ALENO,
Vice-Président RH, finances, pacte financier et fiscal, politiques contractuelles



« LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Ce projet de territoire cadre une vision partagée utile pour définir les projets prioritaires de notre agglomération d'ici à 2030. Il nous aidera à élaborer notre PPI de façon réaliste et responsable pour améliorer la qualité de vie des habitants sans hypothéquer l'avenir.»

Didier LE BUHAN,
Conseiller délégué Budget, PPI et prospective sociaux



« AUDIT

L'évaluation des moyens humains et financiers du Service Public permet de mieux organiser la collectivité pour répondre aux priorités du projet de territoire, dégager des marges de manœuvres pour les actions prioritaires, se doter d'outils de pilotage et d'aide à la décision pour les cinq prochaines années.»

Eliane LALANDEC-DAVOINE,
Conseillère déléguée Suivi de l'audit financier et RH



« DÉCLINER DANS LES MARCHÉS PUBLICS L'ESPRIT DU PROJET DE TERRITOIRE

Il s'agit d'utiliser des clauses contractuelles ou des critères relatifs à la performance environnementale ou sociale, ou qui facilitent l'accès à la commande publique des TPE-PME...»

Gérard MEROT,
Conseiller délégué CAO, achats, marchés, affaires générales

4.2 ASSURER LA SOLIDARITÉ entre les communes du territoire

L'Agglomération se doit d'être le lieu de la coopération entre communes. Pour ce faire, nous entendons structurer notre gouvernance et nos moyens d'intervention en adaptant l'administration communautaire aux défis contemporains et en captant toutes les ressources nécessaires à la mise en place de nos politiques.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- **Poursuivre la gouvernance partagée**

*Conférence des 32 Maires.
Commissions thématiques.
Groupes de travail DGS des 32 communes*

- **Assurer une solidarité financière et fiscale au sein de l'agglomération**

Pacte financier et fiscal

- **Accompagner et appuyer les coopérations entre les communes du territoire**

Services communs (aménagement, architecture, mobilités). Appui en ingénierie auprès des communes (centralités, financements de projet...)

- **Former et outiller une**

administration pour qu'elle accompagne au changement (transition environnementale, transformation digitale, vieillissement de la population...)

Journée collaborative annuelle (formation-action) réunissant les cadres de l'agglomération et des communes, schéma numérique d'Agglomération et formation des agents en situation de médiation numérique dans le cadre du Contrat territoire lecture. Projet de référents administratifs et financiers

- **Se structurer pour capter des ressources extérieures (financements européens, programmes nationaux, fonds régionaux...)**

Signature du Contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, du Pacte avec la Région. Veille sur les financements européens.

DES INSTANCES D'ÉCHANGES ET DE DÉCISIONS

L'Agglomération fonctionne sur la base d'instances d'échanges et de discussions. Pour échanger, plusieurs instances existent : le bureau, la conférence des maires, les commissions, les plénières ou séminaires, les comités de pilotages des différentes démarches.

Pour décider, le cadre juridique s'applique : les délibérations sont prises en Conseil d'Agglomération. Le Conseil d'Agglomération peut déléguer certaines décisions au Bureau ou au Président.



« UN PROJET DE TERRITOIRE CONSTRUIT AVEC L'ENSEMBLE DES ÉLUS

Ce projet de territoire est le fruit de la mobilisation de l'ensemble des élus des 32 communes qui composent Saint-Brieuc Armor Agglomération : atelier en conseil municipal, rédaction d'une contribution par commune, réunion plénière d'échanges et de restitution des travaux... C'est un exercice démocratique à poursuivre ! »

Jean-Marie BENIER,
Conseiller délégué Démocratie intracommunautaire, communication lors de l'élaboration du Projet de Territoire

4.3 SE PROJETER au niveau européen

Nous concevons l'Europe comme une composante indissociable de notre ambition communautaire : elle marque le quotidien des habitants, il s'y négocie les grandes stratégies communes et elle déploie des moyens pour réaliser localement nos politiques. En ce sens, il s'agit d'y prendre notre place et d'y être proactif. Les opportunités qu'elle peut engendrer pour le territoire et ses habitants sont nombreuses et nous devons les saisir.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- S'insérer dans les réseaux européens de collectivités locales et fédérer les collectivités locales autour de ces enjeux

Se rapprocher des réseaux et institutions

- Être proactif dans la mobilisation de ressources et développer des coopérations, notamment via les réseaux de jumelages

Saisir les opportunités de financement

- Contribuer à la connaissance de l'Europe et à la promotion de la citoyenneté européenne

Écrire une feuille de route « Europe » pour la collectivité

Le château de Quintin, Petite Cité de Caractère. Le Conseil de l'Europe identifie le réseau des Petites Cités de Caractère parmi les bonnes pratiques de la stratégie en faveur de la préservation du patrimoine culturel en Europe.



« UNE AMBITION POLITIQUE POUR L'EUROPE

La réactualisation du projet de territoire pose enfin une ambition politique concernant l'Europe. Définir la portée de notre projection européenne est particulièrement nécessaire en ce sens que l'Europe modèle la vie quotidienne des habitants & acteurs du territoire de l'agglomération. Ainsi, nous avons toutes et tous notre rôle à jouer afin que la construction européenne puisse s'incarner localement.

Pour cela, nous devons poursuivre notre structuration interne pour :

- Mieux promouvoir la citoyenneté européenne et encourager la mobilité internationale de nos jeunes
- Accompagner les projets européens locaux et être proactif dans la mobilisation de ressources
- Fédérer des partenaires autour d'enjeux communs et faire vivre les préférences collectives de l'agglomération ailleurs.»

Thibaut GUIGNARD,
Vice-Président – Urbanisme et aménagement du territoire

4.4 ANIMER UN RÉSEAUX d'ambassadeurs du territoire

Notre territoire est riche de ses talents aux savoir-faire exceptionnels. Il s'agit de soutenir et de mettre en valeur ces talents qui portent notre territoire bien au-delà des frontières de l'agglomération. L'enjeu est de permettre à notre territoire d'être reconnu bien au-delà de ses frontières.

PRIORITÉS | EXEMPLES D'ACTIONS

- **Faire des habitants, des élus et des acteurs locaux, les ambassadeurs du territoire**
Campagnes de promotion. Commerçants. Campagne d'attractivité économique
- **Soutenir nos talents (sportifs de haut-niveau, artistes...)**
Dispositif « ambassadeurs du territoire »
- **Communiquer de manière ciblée pour améliorer la perception du territoire**



Séance photo dans le cadre de la campagne J'achète Local.



BAIE DE SAINT-BRIEUC, CRÉEZ, INNOVEZ, RESPIREZ

Saint-Brieuc Armor Agglomération engage une campagne d'attractivité d'octobre 2021 à décembre 2022 qui s'appuie sur le témoignage d'une douzaine d'acteurs économiques locaux. L'objectif : attirer des créateurs d'entreprises, des entrepreneurs et leurs collaborateurs ou encore des compétences pour les entreprises locales. Un dispositif déployé dans la presse économique spécialisée, du webmarketing et de l'affichage dans des villes et métropoles du grand Ouest.

UN RÉSEAU D'AMBASSADEURS POUR RENFORCER LA NOTORIÉTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Saint-Brieuc Armor Agglomération souhaite créer et soutenir des acteurs du territoire qui s'engagent pour sa dynamique, sa notoriété et son image. Dans ce cadre, l'Agglomération a défini une enveloppe annuelle de 100K€ pour accompagner des initiatives qui concourent à son attractivité ou des ambassadeurs qui participent à sa notoriété. Un kit communication va être mis à leur disposition et des partenariats spécifiques seront définis, selon les ambassadeurs et ce qu'ils peuvent apporter au territoire.



Groupe Socialistes, Écologistes et Divers Gauche
Thibaut LE HINGRAT
 Porte-Parole du groupe

« Au nom du groupe Socialistes, Écologistes et Divers Gauche, principal groupe de notre majorité plurielle, je tiens à remercier la mobilisation de nos services dans la révision de notre projet de territoire, notamment pour l'important travail de synthèse et de restitution des contributions des parties prenantes.

Actualiser le projet de territoire de notre agglomération, à partir des réflexions de l'ensemble des élus du territoire, des groupes politiques du Conseil d'Agglomération, des agents, des citoyens via la saisine du Conseil de Développement, c'est un travail qui n'est pas une mince affaire.

Je tiens à saluer cette démarche de concertation et de démocratie réelle.

Ce document définit notre vision partagée pour le territoire et cadre nos projets et actions pour la mandature et au-delà. Or, une sérieuse mise à jour de ce document était nécessaire. En effet, lorsque les bases de ce projet de territoire ont été rédigées, notre agglomération comptait encore 14 communes. Bon nombre d'entre nous n'étaient pas encore élus. Nous n'avions aucune idée de la crise sanitaire que nous allions devoir traverser. Cela paraît si loin, c'était une autre époque, une autre équipe aux manettes.

Notre groupe a fait le choix de contribuer à cette révision du projet de territoire via le prisme de **l'intérêt communautaire**, afin de dégager un intérêt partagé entre les habitants de nos 32 communes.

Nous avons donc choisi de nous attaquer au dossier de **l'axe de contournement sud de Saint-Brieuc**.

Achever ce projet nous apparaît primordial dans l'optique de **bâtir une vision soutenable des mobilités** et de soutenir un développement harmonieux du territoire. Assorti de garanties environnementales, il doit permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants sans les culpabiliser et en leur offrant des solutions concrètes qui permettront **d'accélérer les transitions**. Ce chantier est loin d'être consensuel. Nous nous réjouissons que dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, nous avons eu l'occasion d'avoir des échanges riches et de clarifier nos positions au-delà des postures politiciennes. Je remercie tous les élus, de la majorité comme de la minorité, qui ont soutenu pragmatiquement et courageusement ce projet.

Grâce aux contributions des élus de notre groupe, plusieurs idées fortes sont venues enrichir ce document qui va cadrer nos orientations. Ainsi, nous nous réjouissons de graver dans le marbre la notion de **maillage par les services publics**, l'importance des **solidarités, du droit à la santé, des industries culturelles créatives**, autant d'opportunités de développement pour notre territoire, autant d'atouts qu'il faudra cultiver à l'avenir.

En tant qu'adjoint chargé des générations à Saint-Brieuc, j'apprécie l'énergie que certains élus ont mis à défendre nos aînés, pour que ce projet de territoire n'envisage pas le vieillissement de notre population comme un fardeau. **Nos aînés sont une richesse** et chaque jour, ils contribuent à créer des liens. Les questions de jeunesse irriguent aussi l'ensemble des orientations du projet de territoire, notamment via la création de nouvelles filières d'enseignement supérieur et la notion de parcours de vie qui apparaît comme essentielle.

Bien grandir, bien vivre et bien vieillir, c'est ce que nous souhaitons pour tous les habitants de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Nous continuerons à garder cet esprit qui nous permet de réussir cet exercice démocratique.

Le plus dur est devant nous : il nous reste énormément de travail pour faire de ce riche projet une réalité, pour que les nombreuses idées qu'il contient prennent réalité des vies de nos concitoyens. Je ne crois pas que nous aurons assez d'un mandat pour ça ! »





EELV – Gauche Citoyenne - UDB

Chloé GENIN

Porte-Parole du groupe

Le groupe EELV-Gauche citoyenne-UDB tient à remercier les services de SBAA, le Cabinet et les élu.e.s pour leur implication dans la révision de ce Projet de Territoire. Nous saluons la volonté politique d'engager un processus démocratique de consultation des élu.e.s municipaux et communautaires et des groupes politiques. Cette co-construction favorise la connaissance de ce Projet de Territoire, permet son acceptation et surtout elle engage chacun et chacune d'entre nous à la vigilance quant au respect des objectifs qui y figurent.

Nous nous réjouissons que figurent dans le PT un grand nombre de nos priorités, à savoir la transition écologique de l'économie, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et la promotion de la démocratie, de la participation citoyenne et de l'identité bretonne et gallèse.

Nous serons particulièrement attentifs au respect de plusieurs objectifs opérationnels.

Le premier d'entre eux est le renforcement de l'offre de mobilités durables. Blandine Claessens en tant que VP aux mobilités œuvre pour développer des solutions intermodales à moindre impact environnemental pour limiter le recours à la voiture individuelle en permettant que se développent la pratique des mobilités actives, des transports en commun adaptés au besoin et le covoiturage, y compris solidaire.

Pour travailler en bonne intelligence avec les voisins, nous souhaitons étudier avec les partenaires la possibilité d'un axe N/S St Briec-Loudéac. Il conviendra aussi de favoriser les actions de promotion de l'intermodalité avec les autres partenaires de la mobilité.

Par ailleurs, lors du CA du 20 mai dernier, nous avons apporté notre soutien à la poursuite de l'axe de contournement sud à condition qu'il acquière une nouvelle crédibilité au regard des enjeux climat/énergie/biodiversité. Cet axe ne doit pas encourager la surenchère sur le réseau routier de l'agglomération en voirie dédiée aux voitures et camions. Sur proposition du Président, les modifications que nous suggérons en ce sens figureront dans le PT. C'est une grande satisfaction pour nous.

La seconde priorité du groupe est la protection de la biodiversité et des ressources naturelles. Pour cela, Damien Gaspillard, élu du groupe, travaille avec d'autres élu.es et les services à la mise en place d'un Atlas Intercommunal de la Biodiversité, un outil essentiel à la connaissance des espèces de notre territoire et indispensable à leur protection. Cette priorité est intimement liée à la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement

et actrice dans l'adaptation au dérèglement climatique. Il s'agit du chaînon essentiel dans la conversion écologique de l'économie de notre territoire.

La troisième priorité concerne la sobriété énergétique et carbone. Ainsi, le PCAET doit être un levier pour investir massivement dans le déploiement des énergies renouvelables (parc éolien, chaudière bois) ; et inciter à l'augmentation de la part d'énergie verte sur le patrimoine public et privé. Nous demandons l'inscription du territoire dans la stratégie nationale bas-carbone.

Quelques actions à mener dans ce sens : Production d'un cadastre solaire de l'agglomération (inventaire), prise en compte de l'impact carbone dans les cahiers des charges, soutien au développement des énergies citoyennes, Et pourquoi ne pas commander une étude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local et sur la création d'un outil de pilotage des GES et du carbone pour nos collectivités ? L'objectif de tels dispositifs est de créer une incitation financière à destination des acteurs locaux pour encourager les choix et pratiques bénéficiant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'orienter les business models afin d'assurer la pérennité économique des entreprises de notre territoire, de favoriser la séquestration du carbone et la protection de l'environnement au sens large. Ils reposent sur les principes de la compensation carbone, également promue dans le cadre du dispositif national du Label Bas Carbone.

En outre, la formation aux enjeux climatiques et de biodiversité est pour nous un élément essentiel de ce PT, que nous sommes ravis de voir figurer dans les objectifs stratégiques. Ces formations, par des éléments factuels scientifiques pourraient chercher à mieux faire connaître l'étendue des apports permis par la biodiversité, à expliquer ses articulations avec le climat, et à lever certaines idées reçues à son sujet. Elles seraient à destination des agents de SBAA et des élu.e.s car le rôle des collectivités pour enrayer cette crise climatique et cette sixième extinction de masse de la biodiversité est primordial.

Enfin, le Projet de Territoire est une belle opportunité pour affirmer la singularité culturelle de notre territoire, passerelle entre langue gallèse et bretonne. Il nous faut soutenir la musique, la danse et les sports traditionnels. L'agglomération doit être un levier pour l'identité bretonne et gallèse et montrer l'exemple en incitant les communes et les manifestations à mettre en place une signalétique trilingue sur leurs supports. Ces actions feront de SBAA, au même titre que toutes les collectivités des 5 départements bretons, une composante majeure du tourisme responsable et de l'économie locale, portés par la Bretagne et son identité.



Groupe des élu-e-s communistes et apparenté-e-s

Yannick LE CAM

Porte-Parole du groupe

Notre projet de territoire doit veiller à ce que l'ensemble des communes trouvent leur place dans notre territoire, en privilégiant des relations de proximité et de confiance avec l'agglomération, tout en portant une attention à la non-concurrence entre les communes. Pour renforcer notre projet de territoire, nous pensons également que les liens avec les autres EPCI et la Région sont à développer.

Nous soutenons par ailleurs la démarche en interne qui consiste à concerter l'ensemble des élus municipaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui se fait dans une logique intercommunale (et non supra-communale). Tout l'enjeu ensuite, sera de consulter et d'impliquer la population dans ce projet de territoire.

PRIORITE DES ACTIONS

En matière d'économie et d'emploi, nous sommes attachés à développer le volet insertion et économie sociale et solidaire (exemple : Le Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée qui va constituer un atout sur certains territoires et qui pourrait être étendu à d'autres territoires de l'agglomération). Il est aussi primordial de développer l'offre d'emplois et de veiller à la sécurisation des parcours professionnels, en collaborant davantage avec les centres de formation par exemple.

D'autre part, nous réaffirmons notre attachement au **maintien et au développement des services publics** sur l'ENSEMBLE du territoire, en pensant un maillage équilibré et durable. Notre groupe restera vigilant sur ce qu'implique le « glissement » de sémantique : « Services Publics » vs « Services aux publics » car « Les services publics sont la richesse de ceux qui n'ont rien ».

Par ailleurs, nous devons penser **les mobilités** pour toutes et tous. Notamment pour les jeunes et les personnes en emplois précaires ou éloignées de l'emploi, car la mobilité et l'emploi sont deux éléments déterminants pour aller vers l'autonomie. En travaillant sur la possibilité d'un projet de gratuité des transports en commun pour les enfants, les jeunes et les demandeurs d'emploi. De plus, le réseau est aujourd'hui constitué en « étoile » à partir du centre et peu pensé pour répondre aux besoins « latéraux ». Nous devons imaginer une nouvelle alternative qui ne concerne pas que le centre-ville.

Le logement est également une des clefs pour bien vivre sur notre territoire, nous souhaitons un maillage complet de logements publics-sociaux partout sur le territoire, en fonction des besoins. Mais également faciliter l'accession à la propriété et renforcer la lutte contre l'habitat indigne, qui est une réalité tant rurale qu'urbaine.

La désertification médicale ne concerne pas seulement les territoires ruraux de l'agglomération, mais l'ensemble. L'agglomération doit avoir l'objectif que l'ensemble de la population puisse avoir le même accès aux soins, en créant par exemple des centres de santé qui correspondent à la volonté grandissante des soignants. En parallèle, nous devons impulser une demande auprès de l'Etat et des collectivités concernées pour revaloriser les métiers de l'aide et du soin à domicile (formation, salaires...), et améliorer à notre échelle les conditions de travail (mobilités...). Cette volonté de l'accès aux soins pour toutes et tous, doit passer également par la défense de l'hôpital public.

Pour finir, **la gestion des déchets sera un enjeu majeur de notre projet de territoire, tant sur la question sociale qu'environnementale**. La gestion des déchets devra se faire en concertation avec les citoyens (déjà mobilisés sur le sujet) et avec les grandes industries, afin de réduire et limiter le coût du traitement des déchets (suremballage...). Les citoyens ne doivent pas porter à eux seuls le poids de ce fonctionnement industriel catastrophique. Au-delà du passage à la REOM, il nous faut être vigilants aux conséquences sociales de cette question.





Groupe Équilibres&Territoire

Stéphane BRIEND

Porte-Parole du groupe

La définition du projet de territoire et son actualisation s'appuient certes sur les fondamentaux adoptés unanimement en 2018, mais permettra d'aboutir à un projet de territoire 2021 en redéfinissant nos priorités. Nous soulignons l'importance de ce document qui devra servir de fil conducteur pour les années à venir et qui permet d'avoir une vision sur le long mais aussi sur le court terme. Celui-ci ne doit pas seulement se contenter d'inscrire les priorités pour le territoire, mais il doit également les traduire en des actions structurantes et ciblées, afin que ce projet de territoire nous ressemble et soit unique et propre à SBAA. A partir de nos spécificités, il doit permettre d'anticiper l'avenir pour les générations futures, de porter collectivement une vision et de dialoguer.

1. La mobilisation générale pour la transition écologique et l'emploi

La transition écologique nous paraît effectivement un axe fondateur de ce nouveau projet, et indissociable de toutes les décisions à prendre. En effet, lorsqu'un projet nouveau est envisagé sur le territoire, son aspect et impact environnemental doit être pris en compte. Cette dimension doit irriguer toutes les facettes de notre réflexion.

Concernant l'axe sur l'emploi, nous considérons que l'amélioration des conditions de vie des habitants de l'agglomération dans le futur passe forcément par l'accès à l'emploi pour tous. L'agglomération a un rôle à jouer concernant la formation des personnes vers les métiers en tension, et quant au fait de favoriser l'implantation des entreprises. Le développement économique n'est plus une option. Enfin, l'accès à l'emploi passe également par la reconnaissance d'un diplôme de l'enseignement supérieur, nous devons donc valoriser le territoire par un enseignement reconnu au niveau national, voire international avec les programmes d'échanges et en nous appuyant sur les spécificités de notre territoire avec notamment l'agro, la santé etc.

2. Mailler le territoire par les services aux publics

L'accès aux services pour tous demeure une priorité, et ce pour chaque étape de la vie. Là encore, il nous paraît important de voir figurer des équipements ou projets en cours qui façonnent notre territoire, parfois méconnus du grand public, comme par exemple la future Maison des Solidarités, les espaces France Service, les pôles de proximité. La mutualisation autour des pôles de proximité est un point sur lequel il faudrait davantage insister.

Pour ce qui est du domaine de la santé, rappeler l'offre de soins que nous proposons. Le renforcement du maillage médical et la valorisation des métiers de cette filière sont indispensables, tout comme une réflexion communautaire sur l'offre de soins de santé équitable sur le territoire. De plus, le développement de toutes les mobilités mérite d'être accentué, en particulier le développement de l'Axe

Nord/Sud via la ligne ferrée Saint-Brieuc/Loudéac. Nous insistons également sur le fait que nous devons nous servir de nos diversités pour nous différencier et « exister » entre les deux grandes métropoles que sont Brest et Rennes, car sinon cette situation géographique serait alors davantage à considérer comme une faiblesse que comme un atout. Dans ce cas, à nous d'en faire une force en valorisant nos atouts et notre potentiel de développement, parfois méconnus de nos propres concitoyens.

3. Rebondir après la crise et agir pour la qualité de vie

Cette ambition apparaît aujourd'hui cruciale au vu du contexte que nous traversons depuis plus d'un an et demi. Par conséquent, la lutte contre toute forme d'inégalité doit être un axe fondamental de notre territoire et constituer l'une des priorités de ce futur projet de territoire. Pour cela, le développement d'une économie durable apparaît nécessaire, à la fois pour maintenir une qualité de vie agréable, mais également pour prévenir les futures crises. Il nous apparaît également important d'agir sur la diversité de l'offre de logements articulés aux services (enjeux du vieillissement et de l'accueil de nouveaux actifs) ainsi que sur l'accessibilité au logement pour les personnes âgées et en situation de handicap, réfléchir sur le mode d'accompagnement.

4. Porter collectivement notre ambition

La place et le rôle de toutes les centralités dans leur diversité demeurent une priorité, et ce dans tous les secteurs et pour toutes les communes. La solidarité doit être assurée dans les deux sens (opportunités surtout en ville, menaces surtout en secteur rural). Il faut veiller à ce que l'équilibre entre la ville-centre et le reste du territoire soit présent dans chaque décision d'investissement. Un développement équilibré du territoire est essentiel et chaque commune, de la plus petite à la plus grande, doit contribuer et bénéficier de la mise en œuvre de ce projet qui constituera le véritable ciment de la cohésion du territoire dans ses diversités et complémentarités.

En conclusion, ce projet doit être porté par chacune et chacun d'entre nous, Élus, citoyens, entreprises, associations et par toutes les communes de toutes les strates. Tous les paysages de notre agglomération évoluent et continueront d'évoluer dans des directions différentes, le tout est de savoir comment gérer ces évolutions. Enfin, ne pas oublier que les objectifs que nous nous fixons doivent rester en cohérence avec nos moyens et mesurables à chaque étape. **Ce projet n'aura de sens que s'il est connu et reconnu jusqu'à nos habitants.**



La réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT

Co-réalisation

Saint-Brieuc Armor Agglomération
ADEUPa Brest – Bretagne

Directeur de la publication

Ronan KERDRAON, Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Sous la direction de Benjamin Grebot, directeur de l'Adeupa Brest - Bretagne
et la coordination de la Direction Prospective de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Maquette et mise en page

Saint-Brieuc Armor Agglomération / Médiapilote

Photos

Emmanuel Berthier - Vincent Paulic - Joël Bellec - Swan LFA 2020 -
Emmanuelle Rodrigue LFA 2020 - Marynn Gallerne LFA 2020 - Pierrick Contin -
Fabrice Picard - Studio panoramique 360 - Saint-Brieuc Armor Agglomération



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71
www.adeupa-brest.fr



SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION
5, rue du 71^e RI - 22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 77 20 00
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Projet de territoire

2021

2030

LE LESLAY
153 HAB.

SAINT-GILDAS
291 HAB.



La Gare de Saint-Brieuc



Saint-Bihy



La plage de la Contesse à Saint-Quay Portrieux

3 028 HAB.



Le Trail Glazig à Plourhan



Les Nocturnes
Festival des arts de rue à Saint-Brieuc



Grand Ouest Innovation au Carré Rosengart



La Foire aux poulains à Plaintel



La Nuit des feux à la Briqueterie à Langueux



Sieste musicale à Tréveneuc

LA HARMOYE
407 HAB.



LE BODÉO